medèle de circă, circiter (v. Leumann-Holmann, Lat.

Gramm., p. 506, 3).

oblition - ae : féminin substantivé de oblitus, participe oblats, au dans la langue de l'Église a pris le sens de le re qui dans la langue de l'Église a pris le sens de efferre qui tant la langue de i regnise a pris le sens pédal de i offrir à Dieu, sacrifier », d'après προσφέρω. pédal bläta (hostia) « hostie », qui a aussi désigné un Dé la est de la même pâte que ll'attent de la même pâte que la que ll'attent de la même pâte que ll'attent de la même pâte que la q pe la obtaia (mostia) « nostie », qui a aussi désigné un pe la fait de la même pâte que l'hostie, « oublie ». fieau fait 3. W. s. u.

oblecto : v. lax, lacio.

abliquus, -a, -um : oblique ; d'où « indirect ». Sens opuques, ", una sociation, u ou « indirect ». Sens physique et moral. En grammaire, obliqui cāsus, obliphysique et mora an grannane, outqui casus, obli-di orătio, par opposition à rēctus cāsus, rēcta orātio. Ancien (Gat.), classique, usuel. M. L. 6014 et 6013.

 $\frac{1}{1000}$  Dérivés (de l'époque impériale) : obliquitas (=  $\lambda_0$ -(forns); oblīquō, -ās, -ātiō. Composé poétique : oblī $quoloquus = \lambda o \xi lac (Gloss.).$ 

A obliguus semble se rattacher un adjectif sans pré-A diquis, qui se trouve avec le sens de « oblique » dans Frontin, Expos. Form., p. 32, Goes. On y rapporte aussi un verire linguor (ou liquor?) qui se trouverait dans Acc., Brut. 1, 28, dextrorsum orbem flammeum/radiatum solis linquier (varr. liquier) cursu nouo. al le sens serait « (j'ai cru voir) le disque flambovant at rayonnant du soleil obliquer vers la droite suivant me marche nouvelle ». Mais ce linquier doit provenir de linguo, cf. deliquium solis « éclipse de soleil ».

Hom. λικριφίς « obliquement » est d'ordinaire rapproché de léxpios, etc., ce qui l'éloigne du mot latin. Les autres explications sont incertaines.

oblitésco : v. lateo.

oblittero, -as, -aui, -atum, -are : proprement « effarer les lettres », glosé analelow γράμματα, CGL II 232. 44 (sens très rare; cf. Tac., A. 11, 15, 2). Le verbe a été rapproché de oblītus (d'où la graphie oblītero), et emnlavé surtout dans le sens de « faire oublier »; cf. Non. 146. 28 : oblitterare est obscurefacere et in oblivionem ducere. Accius Agamemnonidis (42) : inimicitias Pelopidum | extinctas iam atque oblitteratas memoria renouare. Ancien, classique, mais rare.

Dérivés : oblitterātiō (rare, non attesté avant Plin.), -tor (Tert., Paul. Nol.); oblitterus : Laeuius oblitteram gentem pro oblitteratam dixit, Gell. 19, 7, 4. Sur la formation de cet adjectif, v. Stolz-Leumann, Lat. Gr.5, p. 196 et 254.

obliuiscor, -eris, oblitus (le obliuitus que Cassiodore, GLK VII 206, 1, dit avoir lu in antiquis monumentis n'est pas autrement attesté) sum, obliuïsci (forme contracte oblisci attestée par le mètre dans Accius, cf. Non. 500, 3 et 6, et dans Plt., Mi. 1359) : oublier (suivi du génitif comme memini; l'accusatif est plus rare et sans doute plus récent, surtout avec un complément de personne). Le participe oblutus a le sens actif « oublieux » et passif « oublié » ; de là, à basse époque, l'emploi de obliuïscor avec le sens passif; cf. Dig. 23, 2, 60, § 6. Usité de tout temps. Remplacé dans les langues romanes par un dénominatif tiré de oblitus, \*obliture, panroman, M. L. 6015; et \*exoblūtāre, 3024 b, à côté de \*dismemorāre et \*dimenticāre, v. B. W. s. u.

Formes nominales et dérivés : oblītor, -oris m. (tardif, St Jér. ; la langue classique dit immemor ou obli-

tus); oblīuio f. (classique); oblīuius (Varr., L. L. 5, 10) « tombé dans l'oubli »; obliuium n. (usité surtout au pluriel obliută, création de la poésie dactylique pour remplacer oblīuio, cf. Mar. Victor., GLK VI 25, 10, qui cite contagio et contagia) ; obliuiosus ; obliuialis (Prud.); inoblitus (Ov. = άληστος).

« Obliuio est une métaphore empruntée à l'écriture qu'on efface. C'est un mot de même famille que oblinere « effacer, raturer », Cic., Fin. 1, 17, ut aduersa quasi perpetua oblivione obruamus; Deiot. 13, en quae umquam uetustas obruet, aut quae tanta delebit obliuio? » (Bréal). Une trace de ce sens ancien apparaît peut-être encore dans Plt., Tri. 1018, tribusne te poteriis | memoriam (memoria codd.) esse oblitum. - L'élargissement \*-w- de la racine \*lei- semble se retrouver dans lat. lēuis, cf. gr. λεῖος, et dans got. af-linnan (de \*linwan) « ἀποχωρεῖν », qui est à noter aussi pour le sens.

\*oblucuuiasso: dicebant antiqui mente errasse, quasi in luco deorum alicui occurrisse, P. F. 203, 13. Sans autre exemple.

obnoxius. -a. -um : soumis à, sujet à, exposé à. Généralement accompagné d'un complément au datif : uxori obnoxius (Ter.); obnoxius atque subiectus alicui (T.-L.); nec fratris radiis obnoxia surgere luna (Vg., G. 1, 396). S'emploie aussi absolument : aut superbus aut obnoxius uidear (T.-L. 23, 12, 9); supplex et obnoxius (Cic., ad Brut. 1, 17, 6).

Fréquemment employé dans la langue du droit, sans doute parce que l'adjectif a été rapproché de noza, noxius, innoxius, comme l'indiquent l'étymologie de P. F. 207, 10 : obnoxius poenae, obligatus ob delictum, et l'emploi de obnoxio, dans Claud. Mamert., Stat. anim. 2, 9, et alienis semet noxiis obnoxiantes. Certains emplois inclinent à faire croire que l'adjectif a été rattaché aussi à nectō, nexus, qui indiquent, comme on l'a vu, un lien juridique; cf. S. Pantzersjelm Thomas, dans Festschr. Alf Torp, 150-153. Sur le sens, v. Gell. 6, 17.

Dérivés : obnoxie adv. (Plt. et T.-L.) ; obnoxiosus (archaïque) et obnoxiose; obnoxio, v. plus haut; obnoxietās (tardif).

Comme dans anxius, alsius, il s'agit d'un dérivé de désidératif en -s-. La racine serait celle de nancior ; v. ce mot.

oboedio, -is, -iui (-ii), -itum, -ire : oboedire, abaudire, P. F. 203, 11. Cf. pour le préfixe obsequi, obtemperāre : obéir à (datif). Le sens étymologique apparaît dans l'expression dicto oboedientem esse, synonyme de dicto audientem esse. Ancien, usuel et classique. Formes de caractère savant en roman. M. L. 6016. Irl. oibid « oboediens ».

Dérivés et composés : oboedientia; oboedītio, -tor; oboedientiāliter (bas latin); et, dans la langue de l'Église, inoboedio, -diens (= ἀπειθής), -dienter, -dientia (cf. inobsequēns, -tia, inobseruāns, -uantia, tous d'époque impériale) ; inoboedus (un exemple douteux dans Arn. 7, 43).

Cf. audiō. Mais la diphtongue -oe- est obscure. On attendrait \*obūdio. Essais d'explication dans Solmsen, Studien z. lat. Lautgesch., p. 150, et Juret, Phonet., p. 134.

0

ō, ōh : exclamation qui sert à appeler, à invoquer, ou qui marque une forte agitation de l'âme, étonnement, admiration, trouble, etc. Joint à un vocatif (ou nominatif appellatif) ou à un accusatif, suivant que l'on appelle quelqu'un ou que la pensée du sujet parlant se dirige vers un objet : o Romule die (Enn.) et o miseras hominem mentes (Lucr.); rarement (comme pro) à un génitif, e. g. Catulle 9, 5, o nuntii beati; cf. Luc., Pisc. 5. & The avairyuvtlae. Ce génitif peut s'employer seul, ainsi Plt., Mo. 912, di immortales, mercimoni lepidi. S'emploie aussi devant particule : ō guam, ō utinam, ō sī, etc. Cf. gr. &, &; got. o. V. ohe.

ob, obs (ce dernier usité seulement en composition ; cf. obs-olēsco, sans doute formé analogiquement d'après ex-olesco; obstinet dicebant antiqui quod nunc ostendit, P. F. 214, 12, cf. abstineö; opstrudant « auide trudant », P. F. 209, 9, où il est souvent réduit à os- : ostendo, oscen) : préverbe et préposition à sens local (avec l'accusatif ; les exemples de ob avec l'ablatif ou le génitif sont très tardifs et dus à l'influence de pro ou de causā) : « devant, au-devant de » (cf. obuius et obuiam, obiter), et par suite « en vue de » (sens physique et moral; ob rem) et « contre » (avec idée d'hostilité), « en échange de ». Le sens local est bien attesté encore dans les textes archaïques et jusque dans Cicéron (non dans César) en prose et dans la poésie impériale et chez les prosateurs archaïsants, cf. Lex XII Tab. 2, 3, ob portum obuagulatum ito, et il est demeuré dans les composés verbaux obicio, offero, ostendo, obmoueo (archaïque), ommento (id.), omitto, oppilo, etc. ; l'idée d'hostilité apparaît, par exemple, dans obsum, officio en face de prosum, pröficio. A l'époque classique, la préposition n'est plus guère employée qu'au sens figuré « en vue de »: ou bien, comme la cause et le but se confondent souvent, avec celui de « à cause de » : ob ciuis servatos. Du reste, l'usage en devient de moins en moins fréquent à mesure qu'on avance dans la latinité impériale; et ob ne se trouve plus guère alors que dans des locutions de caractère adverbial : ob eam rem, quam ob rem, ob id, ob hoc. C'est pro, propter (sur lequel a été refait sporadiquement opter, CIL VI 14672, 12), formes plus pleines, qui en prennent la place. Non roman. Dans un certain nombre de composés, ob semble avoir été, en bas latin, éliminé par ab : e. g. accāsio (pour oc-), absurdēsco (= ob-), atturō (= ob-), etc.

Le rapport de obs- à ob- est du même type que celui de abs- à ab-. Mais ob n'a pas un correspondant aussi exact que ab, ex, in, dē, et il est impossible d'en donner une étymologie rigoureuse. L'osque a une préposition úp, op (au sens de « apud »), mais qui se construit avec l'ablatif dans les trois exemples qu'on en a et qui sert à indiquer un point de repère, non une direction. L'ombrien n'a que o(p)s- dans ostendu « ostenditō » et

peut-être dans un autre mot obscur, ooserclom peut-être dans un auto mot la forme la plus proches serüaculum? »: le vénète a op. La forme la plus proches celle de v. sl. ob- devant voyelle, o devant consonne, and celle de v. si. oo-uevano vog ono, avec l'accusatif : ob onŭ polŭ « de l'autre côté, au della o desnojo « à droite », et, le plus souvent, avec le location au sens de « autour, près de, au sujet de ». Le lituani au sens de « autour, pros av, entre api-, api-, ap-. Le vous a apë « autour » et, comme préverbe, api-, ap-. Le vous a apē « autour » ει, comme processi », et, sans doug de indo-iran. ápi « près de, au delà de », est different Mais le grec a aussi  $\delta \pi \iota \theta \epsilon v$ ,  $\delta \pi \ell \sigma \omega$  « en arrière ». Pour skr. abhi. v. ambi.

\*obacerāre : obloqui atque alterius sermonem moletu impedire : quod sumptum uidetur a paleis, quas Grae άχυρα uocant. Itaque et frumentum et panis non sine pa leis acerosus dicitur, item lutum aceratum paleis mixtum P. F. 203, 5. Sans autre exemple. Le rapport aver acus. -eris indiqué par Festus n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

# obaerātus, obaerārius : v. aes.

obba, -ae f. : poculi genus, quod nunc ubba dicitur. Varro : obbas et Cumanos calices, Non. 146, 8 sqq. cf. poculi genus uel ligneum, uel ex sparto, id. 545, 1 Mot sans doute d'origine étrangère, attesté depuis yars ron; rare; il y a une ville africaine Obba près de Car thage, cf. T.-L. 30, 7, 10.

obēsus. -a. -um : 1º proprement « rongé » (de obeda v. edo), d'où « maigre, décharné », sens très rare ; un exemple de Laevius cité par Non. 361, 16, et par Aula Gelle, 19, 17, 3, qui note : obesum hic notauimus proprie magis quam usitate dictum pro exili atque gracilento uolgus enim άχύρως uel κατά άντίφρασιν obesum pro ubere atque pingui dicit ; 2º obèse, gras (non dans Cic. non attesté avant l'époque impériale) : pinguis quasi ob edendum factus, P. F. 207, 8. Pour le double sens. cf. potus, pransus, etc.

Dérivés : obēsitās ; obēsō, -ās (Col.).

obices, -um m. f. (le singulier est rare; le nominatif obex est refait sur les cas obliques; on attendrait nor malement \*obiex, comme dans obieci, obiectum, en face de obicio, cf. subices, Enn., et l'ablatif disice. Carm. Epigr. 1526 A 6; sur ces formes, v. Gell. 4, 17, 10): o. pessuli, serae, P. F. 201, 18; « barres » ou « verrou » placés devant une porte pour la fermer ; puis « obstacle » Ancien (Plt.), technique. M. L. 6011 a.

obiter ady. : en passant, chemin faisant, incidem ment. -- Considéré par les Latins comme forme de ob iter. comme obuiam, avec le sens de per uiam; cf. Auguste dans Charisius, GLK I 209, 18; Juv. 3, 241, obiter leget aut scribet. Toutefois, l'adverbe n'apparaît pas avant Labérius et n'est usuel que dans la langue impériale : aussi l'a-t-on expliqué comme tiré de ob sur le

#### obrendārius

obrendārius, -a, -um : adjectif tardif, de forme populaire, usité seulement dans la langue épigraphique, -a uasa « vases à recueillir les ossements ». De obr(u)endārius, dérivé de obruendus, cf. calendārius, molendārius, regendārius, et, pour la forme, quattuor > quattor,etc.

**obripilātiō** : graphie incorrecte de *horripilātiō*, in-fluencée par *ob*-.

obrussa, -ae f. : 1° épreuve de l'or à la coupelle, essai d'un métal (cf. Plin. 33, 19); 2° au figuré : pierre de touche, épreuve (déjà dans Cic., Brut. 258). Emprunt technique au grec öδρυζα (ou arrangement de χρόσιον δδρυζον), lui-même d'origine asianique (hurri, hittile). V. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122 sqq. [Adj. obryzātus (Cod. Theod.). Cf. v. h. a. ubirguldi.

obscēnus (obscaenus, cf. Varr., L. L. 7, 96), -a, -um : terme de la langue augurale « de mauvais augure » (obscēnae auēs, canēs; obscēnum ostentum, etc.); par suite, dans la langue courante, « d'aspect laid ou affreux; qu'on doit éviter ou cacher; obscēne »; obscēna n. pl. =  $\tau \lambda$  aldoīa; o. digitus = medius. Ancien, usuel, classique.

Dérivé : obscēnitās (classique).

Le sens technique semble le plus ancien; cf. Fest. 218, 16, ... cum apud antiquos omnis fere obscena dicta sint quae mali ominis habebantur. Mais l'étymologie du mot est inconnue; il n'y a rien à tirer de la glose de Festus 204, 24. Peut-être émprunté : la variation obscènus, obscaenus rappelle celle de scēna, scaena qui semble supposer un intermédiaire étrusque entre le modèle grec et l'emprunt latin. Le rapport avec caenum ne se laisse pas justifier. De \*ob-scae-nos « qui vient à gauche »; cf. scaeuus?

**obscūrus**, -a, -um: obscur (sens physique et moral). Correspond à gr. σχοτεινός; s'oppose à *clārus*. Usité de tout temps; panroman (sauf roumain). M. L. 6020.-

Dérivés et composés : obscūritās, M. L. 6019 a; obscūrō, -ās, -ātiō; obscūrēfaciō (Non.); obscūrīscō, -is (Ps.-Aug.); inobscūrābilis (Tert.; cf. doxdruoroc, Greg. Nyss.); obscūri-dicus, -loquium, tous deux rares et poétiques; obscūrolūna (= σχατομήνη), Ital.

La graphie par b montre que la langue coupait obscārus, bien que le mot ne se laisse pas analyser en latin; cf. le b de obsōnium. De l'élément -scārus, on rapprocheskr. skauti «il couvre », skutāț « couvert » et v. isl. skuggi, v. h. a. scuwo « ombre », v. h. a. scār et scāra «grange »; v. isl. sky « ciel (couvert) ». Rapprochements plus lointains : lit. skūrà « peau, écorce » et gr. σxöroç « peau travaillée, cuir », et scūtum? La racine n'est pas dissyllabique; l'à de obscūrus est de ces ū qui existaient près de ŭ des l'indo-européen et que, dans les Mélanges Chlumšky, M. Vendryes attribue au vocabulaire populaire; dans le même groupe de mots, le grec a xóroç et σxöroç, et, en face de lat. cutis (v. ce mot), le germanique a v. h. a. hūt, etc.

#### obsecro : v. sacro.

**obses** (opses), **-idis** m. : otage ; puis « caution, garant, répondant ». Ancien, classique. Non roman. De \*obsed-s, cf. praeses, mais le rapport avec sedeō, obsideō, obsidium n'est plus senti. Dérivé : *obsidātus*, -*ūs* : condition d'otage (Amm.), obsipō : v. *supō*.

obsolēscō, -is, -ēuī (-uī, Prisc.), -ētum, -ere: passer d'usage ou de mode (comme *exolēscō*, cf. *alā*); *obsolētus* passé de mode, vieilli, usagé; et par suite « commu<sub>i</sub>; vulgaire, négligé » et « flétri, souillé » (Hor., Sén.). At testé depuis Cicéron et Varron; rare.

Dérivés et composés : obsolēfaciō « faire tomber en désuétude » (Arn.) ; obsolēfā ; obsolēfactus « avili, dégradé »; obsoletō, -ās : souiller, flétrir (Tert.). Étymologie et histoire obscures. Ni l'explication pa-

 $b_{c}$  hostofisco, ni celle par \*ob-solësco ne satisfont. Il a du y avoir, comme pour *exolëtus*, *exolësco*, avec lesquels *obsolësco*, *obsolëtus* sont intimement liés pour le sens, des contaminations et des influences qu'on entrevoit sans pouvoir les préciser.

obsönium : v. ops-.

obstetrix : v. obstō, sous stō.

obstinet : v. teneõ.

obstinō : v. stanō, s. u. stō.

obstīpus : v. stīpō.

obstri(n)gillō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : glosé obstārepar Non. 147, 8, qui cite des exemples d'Ennius et Varron : « faire obstacle » et « blāmer » (Varr.). Sans doute forme populaire dérivée de obstringō, et conseribillō et <math>scrībō; sūgillō et sūgō, etc. Un substantif obstrigillus « sandale tenue par des lacets », proprement« qu'on serre (<math>stringō) par devant (ob) », est aussi at testé. La dérivation de striga est moins vraisemblable.

obtingö : v. tangō.

obtrecto : v. traho.

obtūrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : boucher. Ancien (Cat., Plt.), classique (Cic., Fat. 5, 10) et attesté jusque dans la Vulgate, mais rare. Même préverbe que dans oppīlō, oblinō, obstruō.

Dérivés : obtūrātiō (Vulg.), -mentum (Plin.), -culum. -tūrō figure aussi dans re-tūrō « déboucher », connu par une citation de Varr. ap. Non. 167, 6, et par Arn. 1, 31, et dans \*at-tūrō que supposent les formes italiennes et hispaniques ; v. M. L. 6025. Pas d'étymologie claire.

obuägulö : v. uāgiō.

obuiam, obuius : v. uia.

occa, -ae f. : herse. Ancien (Caton). N'est demeuré que dans le trentin okka. M. L. 6028.

Dérivés : occõ, -ās; occātor, -tiō, -tōrius; cf. aussi M. L. 188, \*adoccāre; inoccõ (Gol.); occillō, +ās: un exemple du mot dans Plt., Am. 31, qui mihi aduenienti os occillet probe, dans le sens de « labourer à coups de poing », et dans les Gloses, CGL II 260, 57, occilio (l. occillo), βωλοστροφῶ; occillator, βωλοκόπος. Pour le suffixe, cf. les verbes expressifs sorbillō, stringillō, sūgillō.

Le -cc- de occa est une ancienne géminée qui n'a rien de surprenant dans un nom d'outil (cf. uannus). La nom de cet instrument aratoire n'est pas fixé; en latin même, le nom rural était *irpez*, qui a survéou en roman;

et Virgile parle de uimineae crates, non de occa ni de inner. Mais des formes apparentées à occa se trouvent dans d'autres langues : v. gall. ocet glosé « raster »; gall. at bret. oged et og (de \*okā); et en germanique : v. h. egida, v. angl. egede, à côté de v. h. a. ecken « herser ». Le baltique a des formes à e initial : lit. ekeju. "keti (aussi akëju), lett. ecëju, ecêt « herser », avec lit. kėčios (akėčios), lett. ecėšas, mais v. pruss. aketes. ce nui a conduit Hirt à supposer que occa est issu de  $*_{okida} > *_{otica}$ . Le k baltique s'explique par une géminée -kk- ou par un -kh-, aussi possible dans un mot , populaire ». On est tenté de rapprocher le groupe de acer, acris, etc., que suggère la forme de l'objet : un k foure même dans le groupe de lit. akutas « barbe d'épi ». avec k issu de -kk- ou de -kh-. Hésychius donne pour le orec un nom όξίνα « herse », qui rappelle όξύς.

**\*00C2** : frutex qui in sepibus nascitur et habet
prunellas rubeas (Gloss.)?

occāsio : v. cado.

occhi : arbres d'Hyrcanie, semblables à des figuiers (Onésicrite, dans Plin. 12, 34). Mot étranger.

occillō : v. occa.

occipio : v. capio.

occipitium : v. caput.

occulō : v. cēlō.

occupō : v. capiō. M. L. 6031.

öcinum, -I n.: sorte de fourrage mélangé; cf. André, Lex., s. u. Ancien (Caton). Étymologie incertaine. Sans rapport avec öcimum « basilic », transcription du gr. ὥχιμον, dont dérive öcimastrum.

**ōcior, ōcius, ōcissimus** : plus vite. Comparatif et superlatif; il n'y a pas d'adjectif au positif en regard. Ocior est rare et poétique (depuis Livius Andronicus jusqu'à Lucain); en prose, il n'y a guère que Pline qui l'emploie (comme il emploie aussi  $\bar{o}cissimus$ ). Il y a un adverbe *öciter* dans Apulée, qui peut-être l'a pris à un archaïque ou qui — plus vraisemblablement — l'a reformé d'après celeriter/celerius sur  $\bar{o}cius$ ,  $\bar{o}cissim\bar{e}$ , qui sont attestés chez Plaute et Térence, dans la langue classique et jusqu'à Pline. Un autre superlatif plus ancien,  $\bar{o}xim\bar{e}$  (cf. proximë), est dans P. F. 211, 12. Vieux mot qui tend à tomber en désuétude.

L'adjectif représenté par skr.  $\bar{a}_{cik}h$ , av.  $\bar{a}_{sus}$ , gr.  $\dot{\omega}_{xd}$ désignait, dans le vocabulaire de l'aristocratie indoeuropéenne, tout ce qui a le mérite d'être rapide : héros, chevata, oiseaux, bateaux, etc. :  $\pi \delta \delta \alpha_{x} \dot{\omega}_{xd}$ , 'A $\chi \Omega \lambda z \dot{\omega}_{c}$ . Le latin n'a plus que les formes intensives,  $\bar{o}cior$ ,  $\bar{o}cis$ simus; il faut rappeler cependant le premier terme de composés dans les mots archaïques : acupes, acupedius, accipiter (v. ces mots), cf. hom.  $\dot{\omega} \dot{\omega} \pi o \delta z_{c}$  ( $\pi \pi o \tau$ ; la lafférence du vocalisme entre l'adjectif et le « comparatif » aura entraîné la disparition du « positif ». La langue poétique a gardé les formes intensives :  $\bar{o}cior$ , cf. skr. dciyan, av.  $\bar{a}sya$ , gr.  $\dot{\omega} \omega to$ , et les deux types de  $\bar{o}zime t \bar{o}cissimus$ , en face de skr. dcishah, av.  $\bar{a}sisão$ , gr.  $\dot{\omega} \omega aroc, peut-être l'adveche <math>\bar{o}cister$  ( $\dot{\omega} \infty a$  est particulièrement fréquent en grec). Le celtique n'a d'autre trace de ce groupe que le composé brittonique v. gall. di-auc glosé « segnem », v. corn. di-oc glosé « piger », etc. Le groupe n'est pas conservé en germanique, baltique, slave, arménien. — La langue usuelle a recours à  $u \bar{e} l \bar{o} x$ celer. citus.

\*oclopeta : mot de sens obscur qui semble désigner un animal (oiseau, poisson?) dans Pétr. 35, 4. L'indétermination du sens rend toute étymologie incertaine. Le rapprochement de Oclopecta, nom d'un cheval dans une tabella deuotionis, n'éclaire rien. V. Perrochat, Festin de Trimalcion, s. u., où sont résumées les diverses explications proposées.

ocquinisco : v. conquinisco.

- 457 -

ocreae, -ārum f. (le singulier est rare, étant donné le sens du mot) : jambières. Peut-être mot d'emprunt à une langue non indo-européenne; cf. Plin. 7, 200 : ocreas et cristas inuenere Cares. Sert également de surnom. Rare et technique. Etymologies populaires dans Varr., L. L. 5, 116, « quod opponebatur ob crus »; Fest. 192, 1 sqq., ocrem... montem confragosum... unde fortasse etiam ocreae sint dictae inaequaliter tuberatae. Demeuré en jrl. ochar.

Dérivé : ocreātus.

ocris, -is m. : ocrem antiqui... montem confragosum uocabant, ut apud Liuium (Tr. 31) : « Sed qui (l. ques?) sunt hi, qui ascendunt altum ocrim? », F. 192, 1. Sans doute dialectal; le mot proprement latin est collis. N'est guère attesté que dans les citations de Livius Andronicus faites par Festus et dans le composé mediocris, qui sémantiquement en est tout à fait séparé (v. medius). Se retrouve dans les dialectes italiques : marrucin ocres gén. sg., ombr. ukar, ocar « arx, mõns », et Ocriculum, Interocrea.

Le mot est indo-européen : hitt. [eħkur- « piton rocheux », irl. ochair « coin, bord », gall. ochr « bord », ion. δκρις (ἤ τε ὑπερέχουσα δκρις τοῦ ὀστέου ὀξεῖα γίνεται, Hippocrate, chez Bechtel, Gr. Dial., III, p. 321), d'où hom. ὀκριόεις « âpre, raboteux », skr. áçrih « coin ». Cf. gr. ᠔ζύς et le groupe de lat. ācer, [etc. La voyelle de sl. ostrũ « pointu », etc., est ambiguẽ.

octō (ŏ initial) indécl. : huit. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6035.

Dérivés et composés : octāuus : huitième, M. L. 6034, subst. octāua (hōra); ou octāua (pars) : huitième, taxe perçue à l'époque impériale, d'où octāuārius « relatif à la taxe du huitième » et subst. octāuārius : receveur de cette taxe; octāuānus : de la 8º légion, usité au pluriel octāuān; Octāuius, osq. Uh ta vis; octōnī-, -ae, -a : huit par huit; octiēs : huit fois.

Octāber (-bris), adjectif usité surtout dans Octāber (sc. mēnsis) : octobre. Panroman, sauf roumain, M. L. 6036 (les formes romanes remontent en partie à \*octobrius, \*octufri (osque), \*ocumber, anal. de september, de même irl. octimber); octāns m. : octant (Vitr.), M. L. 6033, irl. octaid; octādecim; octāgintā (sur octāgintā, tardif, et octuaginta, médiéval, v. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., p. 480; octuaginta áté refait tardivement sur septuāgintā, qui lui-même est formé par analogie sur un ancien \*octuāgintā non attesté; v. Wackernagel, Verm. Beiträge, p. 47); panroman, sauf roumain, M. L. 6037; octāgēsimus, öctogiës, octõgenī; octingentī, -gentēsimus, d'après septingentī; octennis; octennium; octõgenārius; octussis (d'après decussis); octipēs, octuplex (-plūs) sont faits d'après ὁχτάπους, ὀχταπλοῦς, commè du reste la plupart des autres composés savants en octō-: -phorus, -gonus, etc.

Lat. octo répond à gr. oxtú, véd. astá, av. asta, irl. ocht, gall. wyth (et à la forme sur laquelle repose lit. aštůni), à côté de véd. astáu, got. ahtau. Les formes de l'ordinal varient d'un dialecte à l'autre : la plus archaïque doit être gr. ὄγδοος, avec un groupe sonore intérieur, de \*ὄγδοFoc. Lat. octāuus, à côté du nom de personne osque Úhtavis « Octāuius », doit représenter un ancien \*ok'tow-o- où la sourde a été substituée à l'ancienne sonore d'après octo, de la même manière que dans septimus: mais il n'y a pas d'autre exemple de \*-ow- donnant \*-aw- en latin : ouom a subsisté. On se demande, d'après gr. őyδοος, si la forme ancienne n'aurait pas été oktowo-, d'où lat. \*octauo-; la longue de octauos serait prise à octo. Un u se retrouve dans l'ordinal en germanique : got. ahtuda, etc., et dans lit. aštuntas.

**oculus** (populaire oclus; cf. oclāmen « ouverture », Mul. Chir. 628), -I m. : œil; puis tout objet en forme d'œil, tache (d'une fourrure), œil de la queue du paon; bulbe de la racine du roseau; œil de la vigne, bourgeon (d'où inoculô, -ās « greffer » et ses dérivés, conservé, dans ital. inocchiare, M. L. 4449); œil de bœut (plante); v. André, Læx, s. u. Se dit aussi de la vue de l'esprit. S'emploie comme terme de tendresse (quoique ce sens soit surtout réservé au diminutif ocellus; cf. gr. ὁφθαλι μός, ὀφθαλμίδιον, Ar. Eq. 909); de là, dans Plaute, oculissimus et l'adverbe oculitus : quoque dicitur, ut funditus, penitus quo significatur tam carum esse quam oculum, P. F. 189, 3; oculus sõlis : παρθένιον (Diosc. 3, 145). Usité de tout temps; panroman. M. L. 6038. Irl. ugail « oculī ».

Dérivés : oculātus : 1º muni d'yeux; oculaire (qui voit de ses yeux : o. testis); 2º visible (d'où est tiré le verbe oculõ, -ās tardif) avec ses composés \*adoculāre (attesté par les langues romanes, M. L. 189), exoculõ (Plt., Apul.), inoculõ, î M. L. 4449, et peut-être l'obscur apoculāre? (Pétr.); substantif dans oculāta : poisson de mer, peut-être « lamproie », cf. M. L. 6037 a; oculeus, même sens; oculātim adv. (Cassian.); oculāris; oculārius (époque impériale) : o. medicus; oculāre n. « pommade pour les yeux ». De oculārius est tiré oculātiārius (faber).

ocellus : diminutif, surtout d'affection (conservé en campidanien, M. L. 6032); ocellulus (Gramm.); ocellātum, neutre d'un adjectif ocellātus « pierre ocellée; bille (d'agathe?) »; Ocella, surnom romain.

Composés : ūnoculus (Plt. = μονόφθαλμος); ocliferius (Sén., ad Luc. 33, 3); et peut-être oclopeta (v. ce mot). Cf. aussi aboculis « aveugle ». M. L. 33; B. W. s. u.

Le nom de l' « ceil » appartient à une racine qui fournit, d'une part, un désidératif, skr. *îkşate* « il regarde », cf. le futur gr. δφομαι « je verrai » (le parfait gr. δπωπα doit être secondaire), et, de l'autre, le nom radical de l'organe de la vision attesté par hom.  $el_{\zeta} \delta \pi \alpha$  « vers le visage; en face » (aussi ένῶπα); cf. aussi, au second

terme de composés, εὐ-ώψ, εὐ-ῶπις (servant de fémini terme de composes, co-may, co annu por figure aussi das cf.  $\beta$ o- $\omega\pi$ ic); il est possible que ce mot figure aussi das cf. βο-ώπις; ; il est possible que a trox, etc. (v. atrox) de les adjectifs tels que lat. ferõx, atrox, etc. (v. atrox). les adjectiis teis que las. jo ca, a reprátikam « visage. notera, de plus, gr. πρόσωπον et skr. prátikam « visage. notera, de plus, gr. προσωπον σε στη ΓΙ y a, de ce nom anīkam « face », irl. enech « visage ». Il y a, de ce nom un dérivé thématique dans les types antigues et lon ginquus, propinquus; cf. skr. ápāk « en arrière » et da kah « qui vient de loin », nīcát « d'en bas » et nīca « bas », v. sl. nici. — Ce qui fait que le nom de l' « varie d'une langue à l'autre, ce sont les croyances atta chées au mauvais œil (v. inuideō); ceci résulte notan ment de faits iraniens; dans l'Avesta, le nom corre pondant au vieux nom neutre de la racine, à élàrgiss ment s (cf. v. sl. oko « œil », gén. očese), véd. dkşi (pa aksnáh), à savoir aši, désigne l' « œil » d'êtres mauyais en vieux perse, l' « œil » est nommé (h)u-čašma, litta ralement « bon œil »; on s'explique ainsi l'usage di nom iranien ordinaire, av. čašma, et le fait que le sane krit cáksuh (aussi neutre) est formé autrement. Tanda que, pour « oreille », le latin a auris, aures, fait sant doute sur un ancien duel, il n'a rien qui réponde aur duels v. sl. oči « (les deux) yeux » (neutre), lit. at hom. öoos, arm. ačk' « yeux » (ce dernier sert comma pluriel). Dans la forme lat. oculus, de type dérivé la suffixe -lo- indique ici un être actif, de genre animé let figulus), et n'a pas valeur de diminutif; cf. Meillet BSL 34, 131, qui cite lac. ontlos qui a même sul fixe. Le gr. δφθαλμός et le got. augo offrent des formations volontairement altérées et l'irlandais a rem. placé le vieux nom de l' « œil » par le nom du « soleil » : súil. Le latin n'a pas conservé la forme consonne géminée attestée par gr. ŏxxov (chez Hésy chius) et par le k de akn « œil » en arménien ; les graphies occulus sont récentes et il n'y a pas d'exemple d'une scansion occulus. - En somme, le nom de l'or. gane de la vision et du visage est presque partout tire d'une racine dont la forme verbale sûrement ancienne est un présent désidératif ; le lituanien, où les présents à nasale infixée se sont développés, a, de plus, ankà àkti « recouvrer » ou « perdre » la vision. Pour « voiri on a recours à des racines qui se rapportent à la connaissance, v. uideo, ou l'observation, v. specio (qui fournit en latin les formes à préverbes).

**ōdī, ōsus sum** : haīr. La langue classique emploie seulement  $\bar{o}d\bar{i}$  « je hais », parfait à sens de présent, dont l' $\bar{o}$  alterne avec l' $\bar{o}$  de  $\bar{o}dium$ ; la langue archaïque con naît une forme déponente  $\bar{o}sus sum$ , par exemple Plt, Am. 900; cf. Festus 220, 2, qui rappelle le sens actif de per $\bar{o}sus$ ; et Aulu-Gelle 4, 8, 3. Sur  $\bar{o}d\bar{i}$  a été refait un présent  $\bar{o}di\bar{o}$ ,  $-\bar{s}$  (cf. coepio de co $\bar{o}p\bar{i}$ ) fréquent dans la latinité impériale, et en particulier dans le latin de l'Église, qui a entraîné un parfait  $\bar{o}d\bar{i}u\bar{i}$  dont le premise exemple est cité par Cicéron, Ph. 13, 19, 42. Ancien usuel, classique. Non roman. Adjectif :  $\bar{o}dibilis$  (Acc.; rare).

Formes nominales et composés : odium : haine et objet de haine ou de dégoût (ancien, usuel ; M. L. 6038 al odiōsus : odieux ; qui, dans la langue familière, s'est affaibli et n'a plus signifié que « ennuyeux, insuppor table » (cf. comme le fr. « c'est odieux »), sens qu'on trouve aussi dans odium, cf. molestus ; odiōsicus, formation plaisante de Plaute. De odium a été tiré à basse poque le dénominatif inodiāre conservé dans les langues manes (cf. fr. ennuyer); cf. ALLG 12, 49, et M. L. romanes (di \*ediāre, 9701); B. W. s. u.; les notes tironiennes 448 (et \*ediāre. ont aussi odietās.

out auss. exisus; perādī, perāsus : formes renforcées de ādī, exisus Exisus a subsisté dans quelques dialectes italiens. M. L. 3028.

odor (ancien odōs), **-öris** m. : odeur (sens propre et figurė), souvent avec la nuance « bonne odeur, parfum », comme le français familier « odeur » (cf. la glose odor : εμόδία); et odōrārius. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : odorus et inodorus (époque impériale =  $\delta v \delta \delta \eta q$ ); odorof, -ās: exhaler une odeur, M. L. 6040?; odoror, -āris: flairer, sentir une odeur; et inodoro (Col.); odorātus : qui exhale une odeur; odorātus, -ūs m., -rātio (rare); odorārius (Plin.) « parfumeur »;  $odorāmen, odorāmentum (tardifs) = <math>\theta v$ µlaµa : parfum; odorābilis (St Ambr.); odorātīuus(Ps. Apul.); odorīter (poétique); odorātīcatus (StAmbr.); <math>odorātequus (Liv. Andr.); oderacio, P.F. 189, 9 (v. oleo); odoristicus, Diosc. 1, 10.

Varron, L. L. 6, 83, signale aussi une forme olor : litter commutata dicitur odor, olor; hinc olet et odorari (etoloratus) et odoratus. La forme ne figure pas dans les textes (il n'y a, malgré Fr. Muller, aucune trace de \*olos dans Plt., Ps. 841), mais se retrouve dans les Gloses et semble avoir appartenu à la langue parlée, car elle est représentée dans les langues romanes; cf. M. L. 6062. Par olor, il est possible de rattacher à odor le verbe oleō, qui en est difficilement séparable. V. oleō.

Odor représente un thème en \*-es- qui est conservé aussi dans gr. δυσ-ώδης « qui a une mauvaise odeur », εύ-ώδης « bien odorant », et en latin même peut-être par ode-facio, etc., et avec vocalisme zéro du suffixe, dans le premier élément du gr. do-opaivouau « je sens (une odeur) », tandis que le grec a un autre type : dor. όδμά (hom. ion. όδμή), att. όσμή. La même racine apparait dans une forme verbale, sans doute un ancien présent radical athématique, représenté par des présents en \*-ye- : gr. ὄζω, d'une part, lit. udžiù « je sens (une odeur) », d'autre part. L'arménien a, avec h initial ajouté (comme dans d'autres cas analogues), hot « odeur » et hotim « je sens une odeur », et la forme intensive hototim « je flaire », avec un redoublement semblable à <sup>celui</sup> qu'offre le parfait gr. ὄδωδα. Pour le verbe, le latin a recouru, comme il a fait souvent, au type de sedeo, d'où oleō, olērel(avec perfectum oluī, indiquant qu'il n'y avait pas d'ancien parfait, ainsi qu'on le voit par gr. όδωδα). L'l de oleö, en face de odor, rappelle le cas

- 459 -

**offa, -ac** f. : boulette de pâte ou de viande, bouchée : penitam offam Naeuius (Com. 122<sup>a</sup>) appellat absegmen carnis cum coda : antiqui autem offam uocabant abscisum globi forma, ut manu glomeratam pultem, Fest. 282, 12; cf. 260, 15. Ancien, usuel et familier : cf. le proverbe inter os et offam; sert de cognomen comme Ofella, -lus Offānius. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 6041 a, de même que le diminutif öffëlla, id. 6042, attesté en latin sous la forme ofella avec f simple. Celtique : britt. yffl.

Autres dérivés : offula, M. L. 6047; offārius (cocus), Isid., Or. 20, 2, 26; offātim (Plt.).

Terme technique, à -ff-, d'origine inconnue.

offendix, -icis (Gloss.) f.? : ancien terme du rituel, désignant les nœuds du cordon servant à tenir l'apex; cf. l'explication et l'étymologie populaire données par Festus, 222, 13 : -ces ait esse Titius nodos, quibus apex retineatur et remittatur. At Veranius coriola existimat quae sunt in loris apicis, quibus apex retineatur et remittatur, quae ab offendendo dicantur. Nam cum ad mentum peruentum sit, offendit mentum. La forme offendimentum qu'on lit dans l'abrégé de Festus semble tirée, par étymologie populaire, de offendit mentum.

Survivance latine isolée, dans le vocabulaire religieux, d'une racine qui a été importante en indo-européen, mais qui a tendu à s'éliminer parce qu'elle ne fournissait pas de présent viable. Le présent du type got. binda « je lie » provient d'une innovation germanique; la sanskrit a une forme, aussi nouvelle, badhnámi « je lie ». Le gree n'a que des noms :  $\pi \epsilon \bar{\epsilon} \eta \mu \alpha$  « câble, cordage » (de \* $\phi \epsilon \psi \delta - \eta \alpha$ ),  $\pi \delta \alpha \mu \alpha$  (et  $\pi \epsilon \eta \alpha \alpha$ ) « pédoncule » (chez Hésychius) et  $\pi \epsilon \psi \theta \epsilon \phi \zeta$  « parent par alliance (beaupère, beau-frère) » en face de lit. beñáras « compagnon » et de skr. bándhuh « compagnon, parent par alliance ». Pour le celtique, W. Stokes a rapproché m. irl. buinne, bunne « lien », etc. Même formation que dans appendix, etc. Quantité de l'i inconnue : long?

## offendo : v. fendo.

offerūmenta, -ae f. : couture, reprise, joint. Mot de Plaute, Ru. 753, dont l' $\bar{u}$  est attesté par la métrique. Sans doute à rattacher à  $fer(r)\bar{u}men$  et forgé plaisamment pour équivoquer avec offer $\bar{o}$ ; v. p. 229. Sans autre exemple.

# officina : v. opus, opifex.

officium, -I n. : sens premier « travail, exécution d'une tâche, ou tâche à exécuter »; de \*op(i)-fici-om (v. opus et cl. artifex, artificium) dérivé de opifex, avec la même réduction que dans officina (cl., toutefois, Juret, REL 16 (1938), p. 61). Le mot a pénétré dans la langue du droit public, où il a désigné les obligations d'une charge, les tâches du magistrat, puis les magistrats euxmêmes; dans la langue philosophique, où il a servi à

#### \*offimentum

traduire το καθήκον « le devoir », cf. Cic., Off. I 3, 8, perfectum officium rectum uocemus, guod Graeci κατόρθωμα; hoc autem commune καθήκον uocant; et, par rapprochement avec ops, opis, le « service rendu », cf. Sén., Benef. 3, 18, 1, officium esse filii, uxoris, earum personarum, guas necessitudo suscitat et ferre opem iubet, et la « fonction » d'un organe, etc.; dans la langue de l'Église, « l'Office » divin. Attesté de tout temps. Non roman. Celtique : irl. oific.

Dérivés : officiõsus : conforme au devoir ; officieux (Cic.) ; et inofficiõsus (Apul.) ; officiõsē adv. ; officiõsitās (bas latin, Sid.) ; officiperdus (Cato, Distich.) ; officiālis (époque impériale) : relatif aux devoirs, librā officiālēs ; subst. officiālis m., synonyme tardif de appāritor, M. L. 6044. irl. officel.

\*offimentum n. (sans doute i long) : mot de glossaire, traduit par  $\pi\eta\lambda\delta c$ , CGL II 138, 18; et *elos*, II 527, 1, que Bücheler interprète par  $\bar{\eta}\lambda\circ c$ , faisant dériver le mot latin *a figendo*; cf. *offigõ*.

offücö, offöcö : v. faux. M. L. 6046.

öhē (ŏhč) : holà ! Exclamation familière ; cf. gr. ώή ; comme oi « aïe ! » représente οζ, οζ.

oi, oiei : hélas !, aïe ! (Plt., Tér.).

\*ola : summi [h]umeri pars posterior, Isid. 11, 1,62. Inexpliqué; v. Sofer, p. 16.

olca, -ao f. : campus tellure fecundus, tales enim, incolae olcas uocant. Mot gaulois cité par Grégoire de Tours, Conf. 78, p. 795, 4 ; cf. M. L. 6050.

olea, -ae; olīua, -ae f.: olive, olivier; olīuae columbārēs = ἐλᾶα κολυμβάδες; cf. Niedermann, BphW. 1911, 1433. Masculin tardif olīuus « olivier » dans l'Oribase latin.

**oleum**, **-I**; **oliuum**, **-I**n. : huile [d'olive]. [A la différence de *ficus*, *rosa*, etc., dont l'équivalent se retrouve en grec, mais qui ne viennent pas du grec, *oliua*, *oleum* proviennent du gr.  $\delta \lambda a(F) \bar{\alpha}$ ,  $\delta \lambda a(F)$  ov et sont empruntés à un dialecte qui conservait le F au moment de l'emprunt : cf. Achiui de 'Axa(F) ol. Sur la date de l'emprunt, v. Fenestella dans Pline 15, 1. Comme c'est le fruit qui fournit le produit principal, la forme féminisée du grec  $\delta \lambda a(F) \bar{\alpha}$  désignait à la fois l'arbre et le fruit, l' « olivier » et l' « olive »; la forme neutre  $\delta \lambda a(F)$  oc désignait l' « olivier sauvage », lat. *oleäster*.

L'o de olīua, olīuum atteste un l vélaire qui est normal devant ai et encore devant la forme ei (d'où  $\bar{\imath}$  lors de la réduction de ei à  $\bar{\imath}$ ) issue de ai en syllabe intérieure. Oleum est issu de \*oleiuom, représentant \*elaiwon, comme deus de deiuos; olīuum est rebâti sur les cas obliques olīuī, olīuō.

Ces mots, entièrement latinisés de bonne heure, ont fourni de très nombreux dérivés à suffixes latins : oleāceus, oleārius, oleāris, olīuārius, oleōsus; oleāginus (-gineus), -a uītis, Plin. 14, 38; oleātus; oleāmen (Scribon.); oleāgō (Gloss.), nitor in corpore ex oleo uel sudore (cf. aussi o. : χαμέλαια, Diosc. 4, 169); oleāster (-strum) « olivier sauvage » et variété de buis; oleāstellus, cf. pour le suffixe patrāster; olētum, olīuētum « oliveraie »; olīuēta, -ae « récolte des olives » (archaïque ; cf. Fest. 220, oleitās, olīuitās, même sens; olīuāns (Plin.), oliu (Sid.) : qui cueille les olives, cf. (h)olitor; compo olīuifer (Vg.). Sur oleomela, adaptation de tadaja qui, chez Pline, 15, 32, désigne non l'arbre, mais la gona qui en découle, v. l'article mel. Cf. encore oleosetina sorte de persil (Isid.), déformation de thecostivo

Sorte de persi (1511.), descrive de la participa de la participa des romanes ont conservé deum (en participa des formes savantes) : M. L. 6054, dliua, 6055, dliua, 6056; dliuas, 6055; oleastation, 6057; oleastation, 6051; oleastation de la participa de l

En celtique : irl. ola, olegende; britt. olege; germa nique : got. alege de \*oleçom; v. h. a. ol(e)i « Öl.

oleō, -ōs, -uī, -ōre (doublet olō, -is, -ĕre dans plu Mo. 278; Poe. 268; Afran., Pomp., cf. Non. 147, 1 exhaler une odeur, sentir. Ancien, usuel. M. L. 603 Celtique : v. bret. eli « redoleat »; peut-être gall. eli, eli « oindre, onguent ».

Dérivés et composés : olāx, olācitās, GGL Scal. V 606, 6 et 7; olor (v. odor), M. L. 6062; olitiā (Scal. Larg.); olenticētum, création d'Apulée d'après seni cētum; olidus « qui sent », et, par euphémisme, « qui sent mauvais », cf. olētum, neutre d'un adjecti olētua « stercus humanum », P. F. 221, 8. Conservé dans un dialecte italien, M. L. 6055 a, ainsi que son dérivé \*öltdiāre, id. 6055 (les gloses ont olido: öζω, CGL 11 379, 43). De olētum : olētō, -ās (Frontin). Cf. peulêtre aussi ezolētus (v. alō).

 $ol(\check{e})faci\bar{o}$ ;  $ol(e)fact\bar{o}$  (dont un doublet ancien odefaci $\bar{o}$  est attesté par Festus, cf. P. F. 110, 9) : sentir une odeur, flairer; et leurs dérivés : olfactus, - $\bar{u}s$  m. olfactorium, -*irolum* « boîte à parfums », etc., tous tardifs.

adoleō : exhaler un parfum, cf. Thes. I 794, 34; inolēns, -tis (Lucr. = ἀνάδης); oboleō (Plt.); protei (Lucr.); praeoleō (praeolō, Plt., Mi. 41) : sentir d'avance ou de loin; redoleō : renvoyer une odeur; sens figuré « sentir (= avoir l'air), respirer »; subola (rare), ne s'emploie qu'à l'impersonnel subolt min « l'odeur m'en arrive; je flaire » (sens figuré); graue, suāue-olēns (anciens juxtaposés); -olentia, dont a étá tiré le simple olentia (Tert.).

olērī : v. aboleō.

olēscō : v. alō.

**ölim** : à ce moment-là, un jour, une fois. Adverbe de temps marquant l'éloignement par rapport au présent, qui s'emploie du passé comme de l'avenir ou d'un moment quelconque indéterminé, mais non actuel. Prend ainsi le sens de « parfois, quelquefois ». Ce n'est qu'à l'époque impériale (Plin., Tac., Sén.) qu'il prend le sens de *iamdiü*. Le olim oliorum de Pétrone, Sat. 43, est obscur et peut-être corrompu. Ancien, usuel et classique.

Même thème que ollus; pour le suffixe, cf. exim, interim.

V. ille.

**ōlitānus** (-neus) : adjectif glosé uetustus. Tardif (Charis., Marcell., Gl.). Adjectif apparenté à *ōlim*, ollus. Cl.

nubilāneus, praesentāneus, qui supposent \*subitānus nubilāneus, praesentānus; v. Thomas, Mél. Havet,

# P. 514. Bls: v. aula, M. L. 6059; ollārius, 6060.

olle, ollas, olla (neutre non attesté) : pronom démonstratif, doublet archaïque de *ille*, encore employé monstratif, doublet archaïque de *ille*, encore employé monstratif, enturia s... in funeribus indictiuis, quo dicitur L 7, 42 : ... comitiis cum recitatur a praecone, dicitur la centuria »... in funeribus indictiuis, quo dicitur e illus leto datus est ». Le nominatif olle est dans une i illus Tullius citée par Fest. 260, 9, si parentem loi de Servius Tullius citée par Fest. 260, 9, si parentem loi de Servius Tullius citée par Fest. 260, 9, si parentem loi de Servius Tullius citée par Fest. 260, 9, si parentem loi de servius Tullius citée par Fest. 260, 9, si parentem loi de servius Tullius citée par fest. 210, 23, note : ab pur urberit ast olle plorassit. Les poètes usent encore pur urberit ast olle plorassit. Les poètes usent encore pur urberit ast olle plorassit. Les poètes usent encore pur urberit ast olle plorassit. Les poètes usent encore pur urberit ast olle plorassit. Les poètes usent encore put di singulier olli et des nominatifs et datifs-ablatifs pluriels olli, ollis. L'abrégé de Festus, 17, 23, note : ab lobs dicebant pro ab illis; antiqui enim litteram non seminabant, et 217, 2, ollic, illic. Cf. õlim et uls, ultrã. Y. ille.

olor, -ōris m. : cygne. Peut-être depuis Lucilius [268 M.); toutefois, le texte (Non. 200, 20) est corrompu. Surtout usité dans la langue impériale (poètes, pline). Cicéron et Lucrèce ne connaissent que l'emprunt grec cycnus.

Dérivés et composés : *olorinus*; *olorifer* (Stace, Claud.).

Le mot ne se retrouve clairement qu'en celtique : gall deirch (pluriel) « cygnes », irl. ela « cygne ». Le grec a des mots de forme voisine, mais de sens différent : gr. Diópios, désignant à ce qu'il semble un oiseau aquatique, mais peut-être faut-il lire épodiós « héron », et Diáx « oiseau chanteur des marais ». Ailleurs le « cygne » a des noms sans doute tirés de la blancheur de son plumage : ainsi v. h. a. albiz et sl. lebedī, et ceci conduit à rapprocher avec vraisemblance un groupe de mots signifiant « blanc », v. albus et alica, avec le renvoi à l'étude de V. Bertoldi. L'italique et le celtique auraient des formes à vocalisme e (olor de \*elor devant l vélaire ; cl. holus).

\*oluatium : Antistius Labeo ait esse mensurae genus, Fest. 222, 18. Sans autre exemple; peut-être à lire oliuâtium.

olus, olusätrum : v. holus.

omāsum (omassum), -ī n. : tripes de bœuf, gras double. Sans doute gaulois, glosé βόειον χόπαιον λιπαρόν τῆ τῶν Γάλλων γλώττη, CGL II 138, 29. Mot populaire, attesté depuis Naevius.

ömen, -inis n. (osmen de Varr., L. L. 6, 76 et 7, 97, est peut-être une forme inventée pour justifier l'étymologie osmen ab ore) : présage. Le faux rapprochement de ômen et de ōs (Cic., Diu. 1, 45, 102; Festus, P. F. 213, 2) a fait que ômen a souvent le sens de « parole de bon ou mauvais augure; présage donné par la voix », et nômen est souvent en rapport avec ômen : bona nomina, bona omina, dit Cic., l. l. Mais la formation \*ôs-men serait sans exemple et dépourvue de sens ; le suffixe d'instrument -men s'ajoute à des thèmes verbaux (cf. lū-men, mō-men, nū-men, etc.), non à des thèmes nominaux. D'autre part, ōmen et son dérivé ōminōsus se disent de toute espèce de présages; cf. Vg., Ae. 2, 691, da deinde auxilium atque hacc omina firma, et Messala ap. Cell. 13,

--- 461 ----

14, 5, montem... auibus obscenis ominosum. Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *ōminor*, -*āris* (*ōminō*, Pomp.) : présager ; *ōminātor*, -*tiō* (rares) ; *ōminōsus* (cf. portentōsus) ; *ōminālis* et *in-ōminālis* : de mauvais présage (Gell., Macr.) ; *inōminātus*, dans -*a cubilia*, Hor., Epod. 16, 38 (calque du grec &θυroc?).

abôminor, -āris (abôminō; la forme déponente semble la plus ancienne. Priscien, GLK II 380, 11, note comme une singularité l'emploi du passif par Verrius Flaccus) : repousser comme un mauvais présage; et, dans la langue commune, « s'écarter avec horreur de, détester, abominer » = bcorporos Ancien, usuel. Dérivés (presque tous de la langue del'Église); abôminātio « fait de repousser » et « chose $abominable » (= <math>\beta \delta toyµa)$ ; abômināmentum; abôminābilis; abômināsus. M. L. 34 (?).

Omen représenterait \*aug-s-men d'après Havet, MSL 4, 223, et s'apparenterait à  $auge\overline{o}$ , augur, qui appartiennent également à la langue augurale. On ne peut faire que des hypothèses incertaines. Cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 113.1

**ōmentum**, **-ī** n. : membrane graisseuse qui enveloppe les intestins; épiploon ou tablier; par suite « membrane ». Le sens étant « ce qui recouvre, enveloppe », comme abdōmen (cf. Celse 4, 1; Plin. 11, 204, o. sunt membranae quae exta continent, Schol. Pers. 2, 47), on a pu imaginer que *ōmentum* remonte à \*ouimentum (cf. ind-uō, ex-uō), avec réduction dialectale de ou à  $\bar{o}$ . Terme technique qui n'apparaît pas avant Catulle, suspect d'être emprunté, comme omāsum. La forme  $\bar{omen}$ (Arn.) est refaite d'après mōmen, mōmentum.

Dérivé : *omentatus* (Apic.).

## ommentans : v. maneo.

**omnis,** -• : adjectif et pronom correspondant pour le sens au gr.  $\pi \bar{\alpha} c$ ,  $\pi \bar{\alpha} c$ ,  $\pi \bar{\alpha} v$  « tout, toute; tous, toutes », le neutre omne traduit dans la langue philosophique le gr.  $\tau o$   $\pi \bar{\alpha} v$ . Au singulier, omnis a le sens indéfini « toute espèce de »; omnis homo « tout homme; l'homme en général »; Cic., Off. 1, 43, 152, cum omnis honestas manet a partibus quattuor. Du sens de « en général », on est passé au sens de « dans l'ensemble »; de là des emplois comme Cés., B. G. 1, 1 : Gallia est omnis diuisa in partes tres. — Tōtus signifie « entier, total »; toutefois, au singulier, tōtus et omnis s'emploient souvent l'un pour l'autre, même chez Cic. et Cés., e. g. B. G. 3, 8, 1, omnis orae maritimae, et 3, 16, 1, totius orae maritimae.

Dérivé : omnīnō adv., « en totalité, entièrement ; en tout ; en général, dans l'ensemble ». Sert aussi de particule affirmative. Souvent joint à une négation qu'il renforce, comme notre « pas du tout, rien du tout ». Sans doute ablatif d'un adjectif \*omn-īn-us.

Nombreux composés en *omni-*, type *omnimodis*, dont beaucoup sont des imitations littéraires de composés grecs en  $\pi \alpha v$ - (e. g. *omnipotêns* =  $\pi \alpha \gamma \alpha \rho \dot{\alpha} \tau \omega \rho$ ).

Omnis, bien qu'attesté de tout temps, n'est guère conservé que dans les dialecteslitaliques; cf. M. L. 6064. Partout ailleurs, il a été éliminé au profit de *tōtus*, *tottus*.

Aucun mot pareil ailleurs. Les mots signifiant « tout »

diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre ; gr.  $\pi \tilde{a}_{c}$ n'a pas non plus d'étymologie claire. On pense naturellement à un dérivé de ops.

onager (-grus), -grī m. : emprunt au gr. ὄναγρος ; depuis Plaute.

onco. -as. -are : braire (se dit de l'âne. Carm. Philom. 55, oncat asellus, où un doublet unco est employé en parlant de l'ours, ibid, 50).

L'o initial de ce mot tardif montre qu'il est emprunté au gr. δγκάομαι; cf. ronco.

onus, -eris n. : charge, fardeau (s'emploie au propre et au figuré). Ancien, usuel, classique. Conservé en logoudorien? Cf. M. L. 6066.

Dérivés et composés ; onustus ; chargé, d'où en bas latin onusto, -ās; onero, -ās; onerārius; -a nāuis; onerosus (poétique et postclassique) et inonerosus (Ignat.); onerositas (Tert.); deonero (rare); exonero ; décharger; obonero (Rufin). Graphies artificielles honus, honustus, en jeu de mots avec honos.

L'o radical ne s'explique pas directement dans un thème en \*-es-. L'a du mot correspondant skr. ánah (gén. ánasah) « voiture de charge » est ambigu. Le grec a un dérivé d'un nom radical apparenté dans «vía « chagrin », lesb. δνία et ανιος « importun, fâcheux ». Le vocalisme de onus peut venir d'une forme à vocalisme o de ce nom racine (cf. honos et pondus) ou être du à une assimilation \*enos > \*onos, onus.

opācus, -a, -um : -a uocantur umbrosa (Fest. 200, 5) « qui est à l'ombre » (opposé à aprīcus ; cf. Cic., Part. Or. 10, 36; Varr., R. R. 3, 14, 2); et par suite « obscur, où la lumière ne pénètre pas ». Ancien (Pacuv.), usuel, classique. A la différence de obscūrus, ne s'emploie pas au sens figuré. M. L. 6069.

Dérivés et composés : opācitās (époque impériale) : opāco, -ās : ombrager, M. L. 6068, et inopāco (Col.) : inopācus = ắσχιος (Gloss.).

On admet souvent qu'il y a ici un dérivé de la préposition op-, ob- avec un suffixe \*-āko-. Mais pareil suffixe n'est guère usuel en latin : du reste, il ne s'ajoute pas à des prépositions (le type de skr. apāka- est tout différent ; v. sous oculus). Et cette étymologie ne rendrait, en tout cas, pas compte du sens matériel de opācus. Donc, étymologie inconnue.

opalus, -I m. : opale (Plin., Isid.). Sans doute mot d'emprunt ; le grec a δπάλλιος, qui semble provenir du skr. úpalah « pierre ».

opera : v. opus.

#### operio : v. aperio.

opicus, -a, -um : autre forme du nom des Osques, cf. gr. 'Onuxol et Fest. 204, 28, employé comme terme d'injure, « ignorant, sot ».

opifera n. pl. : v. ops.

ōpiliō (ūpiliō), -ōnis m. : 1º berger; 2º sorte d'oiseau. « genus auis », P. F. 207, 11, qui n'est pas autrement connu, peut-être la bergeronnette. Cf. opunculo.

Ancien (Plt., Cat.), mais rare; la variation  $\bar{o}/\bar{u}$  est probablement d'origine dialectale.

Sans doute ancien composé dont le premier terme

serait ouis (v. ouis) et dont le second n'est pas a On explique arm. hooiw « berger » par \*owi-pa. deur de moutons ». Cf. gr. oloπόλος.

opīmus, -a, -um : gras (souvent joint à adipālis lis, pinguis); par suite a totato, pinguis, praecipue pingues; et opima, magnifica et ampla, pinguis, an Fest 206 45. 22. Ancien (cf. Lex Numae 4, ap. Fest. 204, 13), classique. Specialise dans le general rough désignait les dépouilles enlevées par un général rough à un général ennemi qu'il avait mis à mort; cf. R 1 1

Dérivés : opīmitās (rare) ; opīmō, -ās (epoque in périale); et Opīmius, nom d'une gens à Rome. Sans rapport avec Ops, malgré Festus.

Pas d'étymologie claire; v. Benveniste, BS (1955), p. 31, qui rapproche gr. πτμελή « graisse 21

opinor (opeinor sur un miroir de Préneste, CIL la sur v. R. Bloch, Rev. Phil. 1952, p. 181 sqq.), -āris, -āris, sum. -ārī (doublet archaīque opīnō, -ās) : avoir im opinion, être d'une opinion ; souvent employé en incise opinion, ere a une opinion, - c'est mon opinion έμοι δοκεί. Les autres formes sont rares. Opinor etal substantif correspondant opīnio, dans la langue phila sophique, traduisent δοξάζω, δόξα, que les Grecs n posent à ἀλήθεια, γνῶσις, ἐπιστήμη et aux verbes con respondants ; opīnio a pris le sens de « croyance » (pom lequel il n'y a pas de mot apparenté à crēdo, et mo fides ne rend pas), souvent avec la nuance accession de « croyance imaginaire ou fausse », ainsi Cic., Scaur apud homines barbaros opinio plus ualet saepe quam ipsa; opīnātus celui de « imaginaire » : -a bona, mala Svnonyme de 865a, il est aussi devenu synonyme fāma au sens de « réputation, renommée »; de là, à hass époque. opinātus au sens de « célèbre, fameux ». Au sen philosophique de opīnio se rattachent opīnābilis, traduit le gr. δοξαστός,  $opīnātio = \delta \delta \xi ασμα, opinātio$  $tor = \delta \delta \xi \alpha \sigma \tau \dot{n} \varsigma$ , tous deux créés par Cicéron, sans dout d'après Platon (sur le sens de opinator « collecteur de blé pour l'armée », v. les Cod. Iust. et Theod., St Aug Epist. 268, 1); opīniosus (Tert.). Lucrèce crée opinatur (4. 465) parce que opinātio n'entre pas dans l'hexa mètre. Ancien (Naev., Plt.), classique. M. L. 6073 a opinio.

Autres dérivés et composés : adopinor : création de Lucr. 4, 816, pour traduire προσδοξάζω; inopinātus necopinātus (classique, Cic.) « inattendu », sur leguel été fait sans doute analogiquement inopinans (unique ment dans les historiens, non dans Cic.); necopinans inopīnus, necopīnus. Il est difficile de dire si opīnor es dérivé de l'adjectif opīnus que supposent les composé in- et nec-opīnus ou si, au contraire, inopīnus, necopi nus sont refaits d'après in- et necopinatus. L'apparition tardive de in- et nec-opīnus, qui ne sont attestés qu' partir de Virgile, donnerait à croire que ce sont de formes créées sur opinio d'après le modèle grec 8654 άδοξος. Cf. anhēlus et festīnus.

On a rapproché le groupe de optio, optare : opinio opînārī seraient dérivés d'un thème en \*-yen-, fait su \*op-. Mais le sens diverge et la formation serait d'un type sans doute unique en latin (cf., toutefois, festino) Donc étymologie obscure.

opið : v. optiō.

opier (0) : est cuius pater auo uiuo mortuus est, opiter (0), aut quod obitu patris genitus sit, aut quod quelo wocabulo aut quod haheat. i. e pro undo uocavano en la parte parte service sit, aut quod ob patrem habeat, i. e. pro patre, P. F. 201, 17. uen ao parte, F. F. 201, 17. Usité seulement comme prénom ; cf. T.-L. 2, 17, 1 et 54, 3. Usité seulement par a et la grantité t Usitésemenne par o et la quantité brève de l'o (Sil. L'ortnographie puis de l'or ait ici un composé de l'a (Sil. 10, 13) excluent que l'on ait ici un composé de fel 10, 107 composé dont la structure serait, du cons et de puir, compose dont la structure serait, du contraire aux règles. Le premier terme de ce este, contrat donc indéterminé.

# opitulor : v. ops

oportet, -uit, -ere : impersonnel « il faut », dei comme pour libet, etc., quelques traces de pluriel, e. comme pour de pluriel, e. g. oportuerint, Caec. ; oportebant, Tér., plus fréquentes basse époque, v. Souter, s. u.). Marque à l'origine la onvenance, le devoir moral plutôt que la nécessité; c'est ainsi que Cicéron oppose oportet « il est bon de, expédient de » à necesse est « il est nécessaire de », opus experience de »; e. g. Verr. 2, 4, 39, § 84, tamquam in fieri non solum oporteret, sed etiam necesse esset ; et Att. 13, 25, 1, hoc fieri oportet et opus est. Cf. encore Rnn. ap. Cic., Tu. 2, 17, 39, qui alteri exitium parat. um scire oportet sibi paratam pestem... parem (il est bon au'il sache...). A servi ensuite à exprimer l'idée de devoir. d'obligation, Cic., Or. 22, 74, « oportere » enim perfectionem declarat offici, quo ct semper utendum est. nomnibus; « decere » quasi aptum esse consentaneumaue umpori et personae. Ancien, usuel et classique. Formes mmanes rares et douteuses. M. L. 6075. Pas de dérivés. Dans la langue familière, comme le fr. « devoir », sert a indiquer une probabilité, e. g. Plt., Ru. 568, meas aportet intus hic esse mulieres « Ce doit être ... ».

A été expliqué comme issu de \*op-uortet, de \*uorteo mi s'apparenterait à uerto (cf. τρομέω, τρέμω et, pour la sens. καθήκει). Mais le latin n'a pas, sans préverbe. de verbe pareil à v. sl. orŭtěti « tourner », et l'étymologie reste en l'air. Rapproché de opportunus par les Latins, d'où la graphie opportet fréquente dans les manuscrits et, inversement, oportūnus.

## opperior : v. perīculum.

oppidum, -I n. : 1º ville fortifiée, place forte; puis ville, en général, par opposition à Vrbs, réservé à Rome ; de là oppidanus (par opposition à urbanus) « provincial »; cf. Cic., Brut. 69, 242, oppidanum et inconditum genus dicendi ; oppidānī chez les historiens désigne aussi eles habitants d'une place forte assiégée », et par suite les « assiégés »; 2º synonyme de carcerēs « barrières du cirque », endroit d'où s'élancent les chars ; cf. Varr., L. L 5, 153, in circo primum unde emittuntur equi, nunc dicuntur carceres, Naeuius oppidum appellat; et P. F. 201, 6 sqq. Ancien (Plt., Enn.), usuel et classique.

Dérivés et composés : oppidulum (Cic., Hor.); oppidātim (Suét.); oppidāneus (Cod. Theod.); inoppidātus (= dobentos; tardif et rare).

A la même forme, mais sans rapport de sens immédiatement visible, se rattache :

oppido : adverbe de la langue familière, synonyme renforcé de multum qui appartient surtout à l'époque républicaine et était tombé en désuétude au temps de Quintilien; cf. I. O. 8, 3, 25. L'abrégé de Festus, P.

--- 463 ---

F. 201, 9 sqq., en donne une étymologie peut-être populaire : oppido ualde multum. Ortum est autem hoc uerbum ex sermone inter se confabulantium, quantum quisque frugum faceret, utque multitudo significaretur, saepe respondebatur quantum uel oppido satis esset. Hinc in consuetudinem uenit ut diceretur oppido pro ualde multum. Itaque si qui in aliis rebus co utuntur, ut puta si quis dicat « oppido didici, spectaui, ambulaui », errant quia nulli eorum subici potest, uel quod satis est.

Oppido est l'ablatif n. d'un adjectif pris adverbialement, qui rappelle gr. έμπεδον « solidement, fermement ».

Sur la façon dont oppidum peut se rattacher et à oppido et au substantif indo-européen représenté par skr. padám « pas, trace de pas, lieu, place », gr. πέδον « sol, terre », arm. het (gén. hetoy) « trace de pas », ombr. perum, persom- « trace », on ne peut faire que des hypothèses incertaines. - Le nom de la « citadelle » représenté par skr. pur, lit. pilis, gr. πόλις (πτόλις) n'est pas attesté hors de ce groupe oriental de l'indo-européen. Le germanique et le celtique ont des dénominations isolées : v. h. a. burg, etc., et gaul. dūnon. Le lat. oppidum est aussi propre au latin.

oppīlō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : boucher (un vase, une porte, etc.); oppīlātiō. Comme obtūrō, attesté depuis Caton jusque dans la Vulgate. Demeuré dans quelques dialectes romans, dont certaines formes supposent un doublet \*appilare, M. L. 6076 (cf. obturare et \*atturare). De pīlo (v. pīla) ou de pīlum?

opportunus, -a, -um : v. portunus, sous portus.

\*ops, opis f. (le nominatif singulier du mot en tant que nom commun n'est pas attesté; en tant que nom propre, il existe un nominatif Opis, Plt., Ba. 893, Minerua, Lato, Spes, Opis (opes B obs C) Virtus, Venus; et P. F. 203, 19, Opis dicta est coniunx Saturni; mais Opis est une formation secondaire comme bouis, Iouis, canis, etc.; l'ablatif singulier est toujours ope dans les textes (opid de l'inscription falisque de Sardaigne, CIL I<sup>2</sup> 364, est analogique comme bouid, coventionid; cf. Ernout, Textes arch., nº 62), Ope; on ne peut tenir compte de opi que Varron emploie à l'appui d'une fausse étymologie : oppidum ob opi dictum, L. L. 5, 141, ni de inopi, usité par les poètes dactyliques pour éviter le tribraque inope, et qui n'est pas plus probant que memori, etc.; le génitif pluriel est toujours opum).

Le sens est : 1º abondance ; d'où « ressources, richesses, force », cf. Cic., Att. 14, 14, 5, omni ope atque opera enitar ; souvent au pluriel collectif dans ce sens : opës, cf. diuitiae, copiae; 2º aide, assistance (o. ferre. petere, etc.). Personnifié et divinisé dans la déesse Ops Consiua, Opis, femme de Saturne, déesse de l'Abondance (sur ope toitesiai de l'inscription de Duenos, v. Goldmann, Duenosinschr., 109 sqq.); cf. P. F. 203, 18 : Opis dicta est coniunx Saturni, per quam uoluerunt terram significare, quia omnes opes humano generi terra tribuit...; de là : Opalia dicebantur dies festi quibus Opi supplicabatur, P. F. 201, 3. Cette personnification montre que ops appartenait d'abord au parler rustique (sabin). La langue a évité le monosyllabe du nominatif ; il en est de même pour le composé cops, cf. plus bas. Les autres cas de ops se rencontrent plutôt à l'époque

républicaine ; sous l'Empire, ils sont surtout du vocabulaire poétique, et l'emploi s'en raréfie à mesure que l'on avance. Non roman.

Dérivés et composés : opulentus (et plus rarement opulēns, refait sur le superlatif opulentissimus, d'après beneuolentissimus/beneuolëns, beneuolus; cf. pour le suffixe luculentus, fraudulentus, etc.) : riche en, abondant en (avec l'ablatif); ou, absolument, « riche, abondant »; opulentia (ni dans Cic., ni dans Cés.) et pl. opulentiae = dīuitiae; opulentiās (Plt., Caec.); opulentō (rare, époque impériale); cf. aussi opulescō (-līscō dans Furius Antias ap. Non. 148, 15).

opifer : qui porte secours ; sur opisphora, funes quae cornibus antemnae dextra sinistraque tenduntur retrouerso, Isid., Or. 19, 4, 6, v. Sofer, p. 30 et 170, et Rich, s. u. opiferae. On a supposé une déformation, par étymologie populaire, de ὑπέρα, même sens.

Opigena, épithète de Junon, fille d'Ops, interprétée par la croyance populaire en «quae opem gignit»; cf. P. F. 221, 6, Opigenam Iunonem matronae colebant, quod ferre eam opem in partu laborantibus credebant.

opiparus (archaīque) : abondant en ressources, richement préparé, abondant; opiparē (joint à opīmē dans Plt., Ba. 373); opitulus, -īm.: O. Iuppiter et Opitulator dictus est, quasi opis lator, P. F. 201, 20. De là : opitulor, -āris (opitulō, Liv. Andr.) : « porter secours », rare et archaīque; Cicéron l'emploie encore, mais sous l'Empire ne semble plus attesté après Pline : opitulātiō (Arn., Dig., Vulg.); opitulātus (Fulg.).

 $*c\bar{o}ps$ ,  $*c\bar{o}pis$  (attesté seulement à l'accusatif et à l'ablatif singuliers  $c\bar{o}pem$  et  $c\bar{o}p\bar{i}$ ): abondamment fourni de, riche. Rare et archaïque, détrôné par le dérivé de  $c\bar{o}pia$ ,  $c\bar{o}pi\bar{o}sus$ . De  $*c\bar{o}ps$  dérive ;

cōpia : abondance, ressource, secours. Passé en irl. cób, coip. Personnifié et divinisé : cōpia qui remplace Ops, cl. Cornū Cōpiae; au pluriel cōpiae, spécialisé dans la langue militaire au sens de « ressources en hommes, forces, troupes »; cōpiōsus, cōpiōsē, cõpiolae, cōpior, -āris, cōpiārius, cōpiōsiās, tous rares et tardifs.

inops adj. : dépourvu de, sans ressource ; inopia : manque ; i. argenti : dénûment, disette ; inopiõsus (Plt., formation plaisante, cf. iēiūniõsus, d'après cõpiõsus).

Enfin, à ops il faut rattacher la glose opio : εὐπορῶ, CGL II 319, 5 ; et l'adjectif : optumus, optimus (formes isolées optuma, CIL VI 1958 [l² 1206]; optumae, VI 17115, d'après Opis) : très bon, le meilleur, excellent. Sert de superlatif à bonus. Adverbe : optumẽ, optimẽ « très bien, fort bien ». Usité de tout temps; non roman.

Dérivés : optumās (optimās) adj. : qui appartient aux optimā; usité surtout au masculin pluriel substantivé, optumātēs, -ium, qui correspond au gr. ol ápiorot « le parti aristocratique », « les riches »; optimitās (Mart. Cap.).

Survivance d'un nom d'action radical dont d'autres représentants indirects sont signalés sous opus, qui appartient à la même racine. Cette racine, qui a été beaucoup employée dans la langue religieuse, désignait l'activité productive. Avec le suffixe complexe \*-*n*-es- qui sert pour indiquer les biens, les profits, le sanskrit a *ápnah* « produits, biens, propriété », hitt. *happina.* « n. chesse ». On rapproche aussi lit. *åpstas* « abondance, provision », *apstas* « riche »; mais, si le rapprochement est juste, il vaudrait mieux partir du type de opus

\*Cops et inops présentent le second élément sous la forme athématique régulière; cf. compos, etc.

The superlatif optimus rappelle, pour le sens, des formations telles que bhágaoān (littéralement « pourvu de richesse ») et magháoān en sanskrit. L'Avesta a, avec une valeur religieuse assez souvent, szoistō « le plus utile, le meilleur », en face de savō « profit » et de sūrō « fort ». L'idée de « le meilleur » a, dans plusieurs langues, une expression indépendante de celle de « bon », ainsi en grec, en slave, en germanique, en celtique.

opsönium (ob-), -ī n. : provisions de bouche, marché. Emprunt au gr. öψώνιον; la graphie ob- au lieu de opa été influencée par le préverbe ob- (cf. absinthium et àψίνόιον). A opsönium correspond un verbe de formation toute latine opsönö (ou opsönor déponent) qui traduit le gr. öψωνέω (cf. anclõ et ἀντλέω). Fréquentait obsönitö dans Caton, d'après Fest. 220, 15. De opsönäre dérivent opsönätiö, -tor, -tus, -ūs. Ces termes appartiennent surtout au vocabulaire de la comédie et de la satire. Emploi figuré dans Cic., Tu. 5, 97. Non romans; mais le v. angl. a oefesne (avec substitution du préfixe ab- à ob-).

optiõ, -õnis f. et m. : 1º faculté ou liberté de choisir; libre choix ; 2º dans la langue militaire, a le sens concret de « adjudant choisi par le centurion » et, naturellement, le genre masculin ; cf. P. F. 201, 23 : optio est optatio, sed in re militari optio appellatur is quem decurio aut centurio optat sibi rerum priuatarum ministrum, quo facilius obeat publica officia ; et F. 216, 23 : optio qui nunc dicitur, antea appellabur accensus. Is adiutor dabatur centurioni a tribuno militum. Qui ez eo tempore (quo optare) quem uelint centurionibus permissum est, etiam nomen ex facto sortitus est. Pour le passage du sens abstrait au concret, cf. uigiliae, opera et, pour la déclinaison, centuriõ, decuriõ. De ce nom dérive optiônâtus « ut decurionatus, pontificatus dicitur, ut Cato... », F. 220, 9.

Dérivés et composés de optio f. : optiuus : choisi (rare, époque impériale), sans doute tiré du composé adoptiuus, plus ancien (Scipio min.) : - i uocantur hi (tutores) qui ex optione sumuntur, Gai. Inst. 1, 154 (opposé datiui); adoptio « choix » et, dans la langue du droit, « adoption »; adoptiuus, opposé à nätürälis.

Optio est le substantif verbal d'un verbe \*opio « je choisis » non attesté, mais dont une trace paralt subsister dans la glose de P. F. 222, 24, praedotiont (l. praedopiont?), praeoptant. \*Opio a été remplacé par le fré quentatif :

optō, -ās (optor, Fulg., Peregr. Aeth.) : choisir; cl. Plt., Ru. 852, opta ocius : rapi te... mauis an trati; sens ancien, repris par la langue de la poésie impériale; et dans l'usage courant et classique : « choisir dans son esprit, souhaiter »; optātiō (Cic.), -tor, -tus, -ūs (tardis]; optābilis et inoptābilis; inoptātus; optātitus (terme de grammaire, scil. modus =  $\hat{\eta}$  ebaruch ξγαλιας), v. irl. optai (savant); adoptō, qui a pris un sens technique dans la langue du droit « adopter »; adoptātiō, -tor, - 465 -

*per princ*, bien qu'usité de tout temps, est peu repréoptiere; bien qu'usité de tout temps, est peu repré-

On rapproche ombr. upetu « dēligitō, optātō » et opeter electi », osq. ufteis « uoluntātis » (cf., toutefois, Deter (lecti », osq. ufteis « uoluntātis » (cf., toutefois, Deter (lecti », osq. ufteis « uoluntātis » (cf., toutefois, Deter (lecti », osq. ufteis « uoluntātis » (cf., toutefois, Deter (lecti », osq. ufteis « uoluntātis » (cf., toutefois, Deniraplnā « inopinément » est trop isolé pour inspirer confiance. — A cause du vocalisme o, qui indique un ancien présent athématique, on peut penser à rapprocher hit. epmi « je saisis », où serait conservé le vocalisme e (et arm. unim « je possède, j'ai »?). L'a de lat. apiõ serait un a ajouté à l'initiale et n'indiquerait pas un ancien vocalisme; du reste, le latin a  $co-\bar{e}p\bar{n}$ , avec le vealisme  $\bar{e}$  (v. apiõ et  $co\bar{e}p\bar{l}$ ). Simple hypothèse.

# optumus (opti-); opulēns, -lentus : v. ops.

**opulus, -ī** f. : érable montagnard (Colum. 5, 7, 1) ou viorne obier, appelé aussi *rumpõtinus* d'après Pline. Attesté depuis Varron, R. R. 1, 8, 3 qui attribue le mot aux Mediolanenses : ut M. faciunt in arboribus quas yocant opulos; cf. Plin., H. N. 14, 12. Peut-être celtique (cl. ebulus). Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6078 (cf. aussi all. Affolder « Ahorn ») et Pedrotti-Bertoldi, Nomi dialettali, p. 4. Rapproché de ἀπελλόν άγκαρος par Guny, MSL 19, 213; v., toutefois, põpulus.

\*opunculō: quod opilionis genus cantus imitantur, P. F. 207, 12. Sans autre exemple. Lire opi(li)unculō (Lindsay)?

opus, -eris n. : travail, ouvrage, surtout au sens concret de « produit du travail, œuvre (gr.  $\xi p \gamma ov$ ) »; cl. opus facere « faire un travail », opera « les travaux », opiex, etc. Le terme général se spécialise dans les lagues techniques; se dit notamment du travail des champs (à côté de labor); des « ouvrages » de défense dans la langue militaire; des « ouvrages » d'un auteur, des « œuvres » d'un artiste; des « ouvrages » d'un auteur, des « œuvres » d'un artiste; des « ouvrage » d'un auteur, des « œuvres » d'un artiste; des « ouvrage » d'un auteur, sers affaibli, voisin de rés (cf. facinus, negõtium). A servi aussi à former des locutions adverbiales : magn(õ) opere, tant(õ) opere, quant(õ) opere, nimi(õ) opere, qui mesont que des renforcements de multum, tantum, quantum, nimium.

Un emploi spécial de opus est dans la locution opus est suivie de l'ablatif-instrumental de la chose dont on a besoin et du datif de la personne intéressée : mihi opus est aliquā rē « il y a du travail, il y a affaire pour moi avec quelque chose », d'où « j'ai besoin de quelque chose », cf. le fr. « besoin » et « besogne ». Pour la différence entre opus esse et indigēre ou necesse esse, v. Cat. a). Sén., ad Luc. 94, 28; Sén., ad Luc. 9, 12. Quand le complément de opus esse était un verbe, il était à l'ablatif du supin ou du participe passé neutre : maturato opus est, quod scitu opus est, constructions qu'on trouve escore dans Cicéron. Mais des influences analogiques se sont exercées et, d'autre part, la tendance du latin à

substituer la tournure personnelle à l'impersonnel a agi également sur opus esse : de là des constructions comme : materiam, et quae opus sunt, dominus praestabit, Cat., Agr. 14, 3; ou comme puero opust cibum. Plt., Tru. 902; ad consilium pensandum temporis opus esse, T.-L. 22, 51, 3 où le génitif a été introduit analogiquement d'après les verbes du type egeō, indigeō par exemple ; chez Columelle 9, 1, 5, on voit apparaître opus habeo que blâme le grammairien Diomède, GLK I 316, 32 sqq., ut Graeci dicunt ypelay Eyw... nos non dicimus opus habeo... sed opus est mihi. Cet emploi de opus dans le sens de « besoin » a subsisté dans quelques langues romanes, cf. M. L. 6079, tandis que opera subsistait avec le sens de « œuvre ». A opus neutre concret correspond, en effet. un féminin désignant le « travail » au sens abstrait, qui n'est sans doute que le pluriel collectif de opus, devenu féminin :

opera, -ae f. : activité du travailleur (souvent joint à cūra, studium, opposé à ōtium) : cf. operam dare, praebēre « donner ses soins, son travail à, s'occuper de »; deditā operā « en y donnant tous ses soins », c'est-à-dire « à dessein »; operā « par expérience »; operae pretium est « il y a prix pour le travail », c'est-à-dire « il y a intérêt à ». La différence entre opus et opera a été bien sentie des Latins; cf. CGL V 36, 5 (Plac.) : opera et operam, opera sunt artes singulorum et (id est, Deuerling) artificum, operam vero adjutorium esse cognoscimus. Opera peut s'employer aussi dans le sens concret. Il désigne alors : 1º dans la langue rustique, une journée de travail, cf. Varr., R. R. 1, 18, 2, quaternis operis singula iugera (confodere); 2º un journalier, un travailleur (surtout au pluriel); cf. Col. 3, 21, 10, plures operas conducere. Cf. le double sens du fr. « manœuvre » (mais avec un changement de genre). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6070. Celtique : irl. opair et opred « operātus », britt. ober.

Dérivés et composés : 1º de opus :

opusculum : petit ouvrage; et surtout « petit ouvrage littéraire, opuscule ».

opifex c. (fait sur opus, comme mūnifex, homicīda, uolnificus, etc.) : ouvrier, artisan; d'où opificō, CGL II 476, 46; opificium (Varr., Apul.). Contracté en officium (v. ce mot), a pris une acception spéciale et s'est détaché de opus; officina (opificina dans Plt., Mi. 880) : atelier, fabrique. Terme général, susceptible d'acceptions plus précises dans des langues techniques, ainsi : 1º poulailler, volière (= δρνιθών, auiārium); 2º forge (cl. fabrica), cl. ital. fucina, M. L. 6045; 3º atelier où l'on fabriquait la monnaie; de là, à l'époque impériale, officinātor, -trīx. Détaché de officium à mesure que celui-ci a développé son sens moral.

2º de opera : opella : petit travail (rare, poétique); operõsus : laborieux (sens actif et passif « travail laborieux » et « homme laborieux »), cf. gr. ἐργώδης; operõsitās (Tert.); operārius : relatif au travail; subst. operārius, -a : ouvrier, ouvrière, M. L. 6072.

À opus comme à opera peut se rattacher le dénominatif : operor, -āris (et operō, -ās, attesté à basse époque et conscrvé dans les langues romanes, M. L. 6071) : travailler, accomplir un travail; et spécialement « accomplir une cérémonie religieuse », c'est-à-dire la tâche que réclament les dieux : operari est deos religiose et cum summa ueneratione sacrificiis litare, dit Non. 523, 8, qui cite, entre autres, Vg., G. 1, 339, sacra refer Cereri, lactis operatus in herbis (cf. Properce, 1, 33, 2); sens conservé encore dans la Peregr. Acth. 15, 2 et qui apparaît aussi dans l'emprunt v. h. a. opfarôn « sacrifier ». Cf. epulae. Il est à remarquer que le dérivé operor (et aussi operãtiô, cf. operãtionês dênicalês) a conservé l'ancien sens religieux qui est dans skr. ápah et ne se trouve plus dans opus ni dans opera.

Dérivés tardifs : operātor, -trīx, -tōrius, -tīuus, -tiō (langue de l'Église); cooperātiō, -tor. Cf. aussi inoperor (Itala = ἐνεργοῦμαι) et inoperō, et M. L. 190, \*adoperāre; 2152, \*conoperāre; 3025, \*exoperāre > ital. scioperare; et inoperātus. Le germanique a emprunté operārī (v. plus haut) et operārius : m. franc. opperer.

Le mot opus, apparenté au nom d'action ops, opis, se retrouve dans skr. ápah (gén. ápasah) « œuvre ». Le vocalisme latin o vient du nom radical op-. Pareille action s'observe en védique, où existe ápah « action religieuse, sacrifice », avec la voyelle longue attestée par v. h. a. uoba « fête », uoban « exercer » (et m. h. a. uobo « agriculture »). Le vocalisme e figure dans lat. epulae; v. ce mot. Le germanique a de plus v. isl. afl « force », afla « préparer, gagner », etc., et efna « accomplir », efni « matériel à employer ». Un dénominatif semblable à operāri se retrouve en osque et en ombrien : osq. úpsannam « operandam », pft. 3 sg. upsed, 3 p. pl. upsens; ombr. impér. osatu « operātī »); cf. pélign. upsaseter « operārētur » (passif).

**5ra, -ae** f. : orae extremae partes terrarum, i. e. maritimae dicuntur, unde et uestimentorum extremae partes, quae quidem et primae dici possunt. Caecilius in Aethrione usus est pro initio rei, cum ait (3) : « oram reperire nullam, quam expediam, queo », Fest. 196, 31 ; « bord » (d'un vase, d'une blessure, d'un vêtement, etc.) ; spécialement « bord de la mer » (*litus, ripa*) ; et aussi « zone, région » ; cf. Enn., A. 114, *luminis oras* « les bords de la lumière », o'est-à-dire la région où aborde le nouveau-né au sortir des ténèbres. Attesté de tout temps. Les représentants romans remontent à *ora* et *orum*. M. L. 6080. Celtique : irl. or.

Dérivé : *orārius* : côtier (technique, Pline).

Le sens de « bord d'un vêtement » a dû s'exprimer aussi par un diminutif \* $\bar{o}$ rula, avec un dénominatif \* $\bar{o}$ rulāre que supposent les formes romanes du type « ourler » (panroman, sauf roumain). M. L. 6108; B. W. s. u.

L'adverbe coram, qu'on ne peut séparer ni de  $\bar{o}s$  ni de  $\bar{o}ra$ , indique que, malgré la forte déviation de sens,  $\bar{o}ra$  doit être un dérivé de  $\bar{o}s$ : v. ce mot.

**ōra**, **-ae** f. : câble.<sup>1</sup>Peut-être est-ce le même mot que *öra* « rivage » employé dans la langue nautique avec le sens technique de « câble qui attache le vaisseau au rivage », par opposition à *ancorāle* « câble de l'ancre »; cf. T.-L. 22, 19, 10; 28, 36, 11; Quint. 4, 2, 41. V. Niedermann, dans Glotta 19, 5 sqq.

#### örārium : v. ōs.

örāta : v. aurum.

orbis. -is m. (ablatif ancien orbī; nominatif récent

orbs (d'après urbs?), Venant. Fort., Carm. 8, 5) : rond, cercle (plat ou creux, par opposition à globus); spécia. lisé dans différentes acceptions : orbis terrae, terrārum « cercle des terres, terre »; dans la langue militaire, orbem facere « former le cercle »; dans la langue astrono. mique, « cercle du Zodiaque »; o. lacteus « voie lactée ; orbite, roue, disque; poisson lune, etc. Ancien, usuel, M. L. 6083.

Dérivés : orbitus (rare) : en forme de roue; orbita

f. : 1º trace de roue, ornière (cf. orbitōsus « plein d'ornières », exorbitāre « dévier de la route tracée »); puis « trace » en général; 2º course, orbite (de la lune). M. L. 6084, *ōrbita* (avec *ō*?, ou plutôt o fermé?); B. W. ornière.

orbiculus : roulette, poulie, M. L. 6082; orbiculāris « cyclamen » (Marc., Ps.-Ap.) et « envie, orgelet, d'après gr. πτερόγιον; orbiculātus; orbiculor (Gloss.), Cf. peut-être aussi orbicalus, urbicalus « panaris, (Orib.; cf. A. Thomas, Mél. Havet, 520).

On a souvent rapproché gr.  $\xi p \xi \phi \omega \ll je$  couvre »,  $\delta \rho \omega \leftrightarrow \phi \phi \sigma \omega \ll \sigma \sigma \sigma \omega$ , couvrant une maison) »,  $\delta \rho \phi \phi \eta \ll toit »,$ Mais ni la forme de la racine, qui est \**rebh*- pour le mot grec, ni le sens ne recommandent ce rapprochement. Etymologie obscure.

Ombr. urfeta, qu'on traduit par orbita, T. E. II b 23, doit désigner un objet de forme circulaire (cf. orbes aenei dans T.-L. 8, 20, 8) tenu en main dans une cérémonie religieuse.

orbus, -a, -um : « privé de » (déjà dans Enn., Plt.); et spécialement « privé de ses parents, orphelin, orpheline » ou « privé de ses enfants »; cf. P. F. 195, 9, orba est quae patrem aut filios quasi lumen omisit; quelquefois orba s'emploie avec le sens de « veuve ». Les dérivés et composés ont également le double sens : orbitãs, orbitüdő (archaïque); orbō, -ās et ses dérivés; orbificõ (Accius); orbefaciõ (Gloss.); Orbōna. Ancien, usuel, classique.

On trouve dans Ov., M. 3, 518, orbus lumine, dans Pline 7, 124, orbitas luminis « perte d'un œil ». Orbus a été employé absolument dans le sens de « privé de la lumière, privé de ses yeux », comme le grec moderne πηρός; cf. la glose de Festus citée plus haut, Apul., Met. 5, 9, 2, exorbare, Act. Petr. 20, p. 67, 15, et les gloses du type orbus : πηρός, δρφανός, τυφλός. Le rapprochement de orbis au sens de « orbite, œil » (cf. Vg., Ae. 12, 670, ardentes oculorum orbes ad moenia torsit; Ov., Am. 1, 8, 16, gemino lumen ab orbe uenit) a pu jouer un rôle dans cette spécialisation. C'est avec le sens de « aveugle » que orbus est demeuré dans les langues romanes; cl. M. L. 6086, orbus; B. W. orvet; M. L. 3026, exorbare, tandis que le sens de « orphelin » était assuré par le représentant de orphanus, emprunt au gr. oppavos, attesté dans la langue de l'Église (M. L. 6105). V. Lößtedt, Syntactica, II, p. 374 sqq.

Cf. arm. orb (gén. orboy) « orphelin » et gr. δρφο-(dans δρφοδόται. ἐπίτροποι δρφανῶν, Hés., etc.), d'où le dérivé δρφανός « vide, dénué de » et « orphelin ».

Got. arbi, irl. orbe (si toutefois le mot germanique n'est pas emprunté au celtique) « héritage » présentent un développement de sens comparable à celui de hérés. Les deux mots, à l'origine, signifiaient « privé » (de son père). Une différenciation s'est opérée en latin. Le dérivé hērēs de la racine \*ghēr- a pris le sens de « héritage », tandis que orbus a gardé le sens de « orphelin ». L'allemand Arbeit appartient aussi à cette famille.

- 467 -

orca, -ae f. : genus marinae beluae maximum, ad cuius similitudinem uasa ficaria dicuntur; sunt enim peretes atque uniformi specie, P. F. 195, 4 : 1º orque, épaulard (cf. Plin. 9, 12); 2º vase à gros ventre, tonne (à vin, à poisson salé); cornet à dés (Pompon.). Sert aussi de surnom. M. L. 6087, ŏrca. En germanique : v. angl. orc « Krug »; néerl. orck « bēlua maritima ».

Dérivés : orcula (Caton), orculāris, qui se rattachent au second sens.

Contamination de deux mots différents à l'origine : orca « baleine », qui remonte à δρυγα, accusatif de grec δρυξ, sans doute par un intermédiaire étrusque (comme sporta en face de σπυρίδα), a été rapproché par l'étymologie populaire de orca, emprunté à gr. ὕρχη «pot de terre où l'on met des poissons salés », à moins que orca, ὅρχη ne proviennent tous deux d'une langue méditerranéenne. Cf. Keller, Lat. Volksetym. 248; et Bertoldi, Quest. di metod., 290. Le latin a, d'autre part, urceus, évidemment de même origine; cf. aussi urna.

**Orcus,** -**I** m. (ancien *Vragus* d'après Verrius Flaccus ap. Fest. 222, 6; l. *Vrgus* avec Fulv. Urs.?); nom d'une divinité infernale; « les enfers » eux-mêmes et « la mort ». Ancien (Naev., Plt.). M. L. 6088; fr. ogre, v. angl. orc.

Dérivé : orcīnus, adjectif employé dans la langue du droit : orcīnī libertī « affranchis par testament après la mort de leur maître »; d'où Orcīniānus (Mart.) Étymologie inconnue. Etrusque, d'après Heurgon, Hommages Niedermann, p. 168 sqq. 1 Sur orcibēta. v. bēta

**ördior, -Īrīs, örsus sum** (örditus sum, Sid., Vulg.), **-Īrī**: ourdir [une trame], commencer à tisser; puis, par extension, « commencer, entreprendre »; en particulier « commencer à parler ». Le sens de « commencer » a dû se développer par un rapprochement de orior et de ördior. Des confusions ont eu lieu entre les deux verbes; cl. aborior, abortus, adortus, s. u. orior et la glose ortus est : ingressus est, CGL IV 372, 52, qui se rapporte plutôt à örsus. Ancien, usuel. Panroman, dans le sens technique de « ourdir ». M. L. 6093, ordire.

« Le sens spécial « ourdir » en parlant d'une trame est le sens primitif. Pline 11, 24 (80), Araneus orditur telas. Ordiri retia. Les composés exordior « monter une « trame » et redordior « dévider » présentent une acception empruntée au même ordre d'idées. Cic., Or. 2, 23, Pertexe, Antoni, quod exorsus es. Plaute, Ps. 399, Neque exordiri primum unde occipias habes | Neque ad detexundam telam certos terminos. De l'idée de placer les fils sur le métier on est passé à l'acception générale « commencer », par une de ces extensions de sens dont toutes les professions et tous les travaux manuels ont fourni des spécimens au langage. V., par exemple, recidiuus, aestimāre, praetextus. Nous disons de même remettre sur le métier pour recommencer. — Une parenté entre ordo « l'ordre, la rangée » et *ordior* est possible. Il est intéressant que le sens spécial « ourdir » est le seul qui ait survécu en français » (Bréal-Bailly).

Dérivés et composés : orsa, -orum n. subst. de

l'adj. örsus (rare et poétique) : commencements, entreprises; en particulier dans Virgile « paroles, discours » (d'après sermönës serere, cönserere, texere, etc.); örsus, -üs (rare, poétique); örsörius (bas latin); exördior; exörsa, -örum (poétique); exörsus, -üs (Cic., De imp. Pomp. 4, 11); exördium : commencement d'une trame, cf. Quint. 5, 10, 71, et Fest. 200, 4; puis « commencement, exorde » (sous l'influence de exorior); primördium, usité surtout au pluriel primördia, décomposé en ses éléments par Lucr. 4, 28; ördia prima : premiers commencements; d'où à basse époque primördiälis, -liter; redördior (seulement dans Plin., avec le sens technique, redordiri fila rursusque texere). Tardif : orditüra : structure (Ven. Fort.).

Le rapprochement avec les gloses d'Hésychius  $\delta \rho = \delta \eta \mu \alpha$ ,  $\eta = \tau \delta \sigma \delta \eta \mu \alpha$ ,  $\eta = \tau \delta \sigma \delta \eta \mu \alpha$ ,  $\eta = \tau \delta \sigma \delta \eta = \tau \delta \sigma \delta \eta$ ,  $\tau \delta \sigma \delta \eta = \tau \delta \sigma \delta \eta$ ,  $\tau \delta \sigma \delta \eta = \tau \delta \sigma \delta \eta$ ,  $\sigma \delta \eta = \tau \delta \sigma \delta \delta \eta$ ,  $\delta \sigma \sigma \delta \eta = \tau \delta \eta = \tau \delta \eta$ ,  $\delta \sigma \delta \eta = \tau \delta \eta = \tau \delta \eta$ ,  $\delta \sigma \delta \eta = \tau \delta \eta = \tau \delta \eta$ ,  $\delta \sigma \delta \eta = \tau \delta \eta$ ,  $\delta \eta =$ 

ördö. -inis (avec ō, c'est-à-dire o fermé attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois urdd) m. : d'abord « ordre [des fils dans la tramel », cf. series ; et, dans la langue commune, « rang, rangée (sens abstrait et concret : trēs ordinēs lapidum), alignement, ordre » : in ördinem, extrā ördinem, ördine, etc. A pris ensuite dans diverses langues techniques des acceptions spéciales, notamment dans la langue du droit public, où ordo désigne la classe à laquelle appartient un citoyen, le « rang » : ordo senatorius, equester, plebeius, dans la langue religieuse : ôrdo sacerdotum, haruspicum (sens conservé dans la langue de l'Église, ordines sacerdotum et leuitarum, Vulg. 2, Esdr. 13, 20; cf. fr. « les ordres »); dans la langue militaire, « poste, rang, ordre de bataille » (cf. gr. τάξις); par suite, en vertu d'expressions comme centurio primi ordinis, ordinës ducere, ördö arrive à désigner un commandement, ordinem alicui dare, adimere, et même celui qui l'exerce : tribunis militum primisque ordinibus conuocatis, Cés., B. G. 6, 7, 8. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6094. Celtique : irl. ord, britt. urdd; germanique : v. h. a. ordina, ordinon « Orden, ordnen ».

Il est à noter que *ordior* n'a pas le sens de « mettre en rang », mais de « commencer ». Le dérivé de *ordo* qui signifie « mettre en ordre », c'est *ordino*; et les Latins ne sentaient pas une parenté entre *ordo* et *ordior*, ni entre *ordo* et *orno*.

Dérivés :  $\bar{o}rdin\bar{a}lis$ , terme de grammaire,  $\bar{o}rdin\bar{a}le$   $n\bar{o}men$  (=  $\tau \alpha c \tau \iota \kappa c c$ );  $\bar{o}rdin\bar{a}rius$  (non dans Cic., ni dans Cés.) : conforme à l'ordre, ordinaire, régulier, usuel. Souvent employé par les langues techniques dans des acceptions spéciales :  $\bar{o}rdin\bar{a}rit$   $\bar{c}\bar{o}nsulës$  (par opposition à suffectī); -m oleum (par opposition à  $cib\bar{a}tum$  oleum); -a  $\bar{o}r\bar{a}ti\bar{o}$  (opposé à breui $\bar{a}rium$  ou surm $\bar{a}rium$ ), etc.; subst.  $\bar{o}rdin\bar{a}rius$  m.: 1º (esclave) surveillant qui donne des ordres; 2º centurion de la première cohorte; 3º gladiateur dressé selon les règles (opposé au cateru $\bar{a}rius$ ). Cf. aussi Fest. 198, 9 : ordi-

narium hominem Oppius ait dici solitum scurram et improbum, qui assidue in litibus moraretur : ob eamque causam in ordine staret adeuntium praetorem. At Aelius Stilo, qui minime ordine uiueret...(Cato) in ea oratione quam scribit de suis uirtutibus contre Thermum (2) : « Quid mihi fleret, si non ego stipendia [in ordine] omnia ordinarius meruissem semper? » Sunt quidam etiam qui manipularem, ... quia infimi sit ordinis, ap pellatum credant ordinarium. A ördinārius s'oppose extraôrdinārius (classique), créé d'après extra õrdinem.

ördinō, -ās : 1º mettre en ordre, ordonner; spécialement « écrire l'histoire de » (= συντάττειν); 2º à l'époque impériale : mettre l'ordre dans; par suite, gouverner : o. prōuinciam; disposer de, répartir : o. magisrātūs; dans la langue de l'Église, ordonner un prêtre; dans la langue médicalo, « ordonner, prescrire ». Cf. gr. . διατάσσω. Dérivés : ördinātus, -tē; ördinātim (classique); ördinātiō (= τάξις, cf. Vitr. 1, 2; mot d'époque impériale), -tor, -trīx, -tūuus et inōrdinātus (= ἄταχτος), etc. Usuel dans la prose et classique. M. L. 6090, ördināre, et 6091-6092, \*ōrdiniāre, \*ōrdinium; adördināre, M. L. 192.

V. *ōrdior. Ordinō* a dû être refait secondairement, lorsque le rapport entre *ōrdō* et *ōrnō* eut cessé d'apparaître.

#### öreae : v. ös, öris.

**organum**, -**I** n. (organus, tardif) : emprunt au gr. δργανον « instrument, mécanique ». Surtout employé sous l'Empire (Vitr., Colum., etc.); o. hydraulica, Suét., Ner. 41; spécialisé à basse époque dans le sens d' « orgue », M. L. 6097. Celtique : irl. organ, britt. orian; germanique : v. h. a. organa, orgina, etc. Cf. aussi M. L. 6096, \*organium.

Dérivés : organārius, -nizō, -nulum (tardifs).

orichalcum, -I n. : v. aurum.

öricla, öriclāria, öricilla : v. auris.

oridia : forme vulgaire de δρυζα (Apic.).

### ōriga : v. auriga.

origanum, -i n. (origanus) : origan. Emprunt au gr. δρίγανον; le dérivé origanitus (-tum uinum) est dans Caton, Agr. 127, 2. Demeuré partiellement en roman. M. L. 6099.

orior, -īris, ortus sum, orīrī (on trouve aussi des formes de la 3° conjugaison orĕris, orĕre, oritur; oreretur, orerentur; souvent c'est la métrique qui décide du choix); le participe futur est oritūrus [cf. moritūrus] malgré ortus): se lever; cf. Vel. Long., GLK VII 74, 19: oriri apud antiquos surgere frequenter significat, ut apparet ex eo quod dicitur : oriens consul magistrum populi dicat, quod est surgens; et T.-L. 8, 23, 15, consul oriens (usité surtout en parlant des astres, d'où oriëns s'opposant à occidëns); s'élancer hors de, sourdre, puis « naître, tirer son origine de »; ortus « né, issu de »; oriundus (surtout archaïque, encore dans T.-L. et Gol.). Ancien, usuel et classique. A subi, toutefois, la concurrence de surgō, qui seul a survécu dans les langues romanes.

Dérivés et composés : orīgō : source (orīgō fon-

tium), origine; par suite, surtout dans la langue put tique, « race »; et même, appliqué à des persona « ancêtre, fondateur », cf. Vg., Ae. 12, 166, denca Romanae stirpis origo; M. L. 6100 (v. fr. orine). Au pluriel Originës « les Origines », titre d'un ouvrage historique de Caton.

Dérivés (tardifs) : orīginālis « original » et « original orīginārius; orīginātis « étymologie » (Quint.); Abori ginās (?).

gunes (1). ortus, -ūs m. (opposé à occāsus) : lever (d'un astrej) naissance.

naissance. De Oriēns « l'Orient », substantivé : orientālis (έροημα impériale) ; cf. gr. 'Ανατολή, -λικός. Irl. oriens.

Imperiator, et al. 2017.
aborizor: 1º mourir, disparaître; 2º avorter (sens rate aborizor: 1º mourir, disparaître; 2º avorter (sens rate et blâmé par les grammairiens, cf. Don., Hec. 398: non est latinum « aborsa est » sed « abortum fecii »; et Non 71, 21); abortus, -ūs m. (bas latin aborsus, par suite d'une confusion entre orior et ördior, cf. aborsa est dans la glose de Donat citée plus haut et abortō, sōrius); 1º avortement; 2ºl'fétus. Dénominatif : abortō, -ās dei dans Varr., R. R. 2, 14, et qui ne reparaît plus qui rès basse époque; M. L. 37; abortītus; abortō, -in (Itala), M. L. 38; abortītō, -ōnis (Plt., Tru. 201); abortium (St Jér.): avortement; aborīscor, -eris: inchasil employé par Lucrèce en parlant de la lune qui décont graduellement. Suffixe d'inchoatif d'après nāscor?

adorior (aggredimur de longinquo; adorimur ex insi diis et ex proximo; nam adoriri est quasi ad aliquen oriri, i. e. exsurgere, Don., Ad. 3, 3, 50) : s'attaquet à aborder (sens propre et figuré); commencer. Tite-lim emploie fréquemment l'expression oppugnare adorum cf. 22, 9, 2; 24, 41, 8; 28, 3, 6. Le participe est adorum mais à partir d'Aulu-Gelle apparaît adorsus, qui s'er plique comme aborsus. M. L. 194, adorta.

coorior : se lever, surgir (aspect déterminé; se di souvent de phénomènes naturels dont l'apparition es brusque : uentus, tempestãs, nimbī; de soldats qui a taquent, etc.); exorior : se lever, surgir de; naître de; exortus, -ūs : lever; exortiuus; \*exorta, M. L. 3027 oborior : se lever devant; suborior (rare) : jaillir pa dessous.

Ortus a un correspondant exact dans ombr. orto, orton « ortum », urtas « ortae, surgentēs », etc.

Le présent lat. orior est une forme à suffixe de présent faite sur un aoriste attesté par hom.  $\delta pro, 6 pri$ épievoc, où apparaît le vocalisme de timbre o, en fac $de žoero <math>\delta o \mu i 0 \eta$ , žoon  $\delta o \mu i \eta$ , etc. (Hés.), et par hit. arai. «se lever », véd. árta « il s'est élevé », arandi, etc. Le or- de ortus est ambigu, pouvant se rapproché également du type ancien attesté par skr. rich et di type secondaire de gr.  $\delta proc.$  L'i de origo a son pendal dans le groupe grec de  $\delta proc.$  (lesb.  $\delta p(woo)$  « je remue je soulève » et dans arm. ari « lève-toi », yareay « j me suis levé » (où figure l'i de oritur, etc.) en face du présent y-araem « je me lève ». — Mais les formes i élargissement -u- du type de gr.  $\delta poo \omega$ ,  $\delta pvou \omega a$ , etc., né sont pas représentées en latin.

**ōrnō** (ō fermé, attesté par les langues romanes, d. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *add-urn* « ornement **-ās**, **-āul**, **-ātum**, **-āre** : apprêter ; arranger, équiper garnir, *ōrnāre nāuls*, *conutium*, *prōuinciās* ; *sō örnāre ornatur ferro* (*miles*), dit Ennius. Par suite « embelling orner<sup>n</sup>, le sens de « équiper » restant réservé à *instruō*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6103. Il ornighim, ornaid.

[II. and the set of the set of

ornus, -I f. : orne, ou frêne à la manne. M. L. 6104. Adjectif : orneus (Col.).

Aujour Ancien nom d'arbre; thème racine  $*\check{o}s$ - attesté par Ancien nom d'arbre; thème racine  $*\check{o}s$ - attesté par des élargissements divers : v. sl. *jaseni* (r. *jásen*', s. *jäsën*), lit. *isis* (gén. *isös*) « frêne », gall. *onnen* « frêne » (supposant \*osnā) et, avec un autre suffixe, v. isl. *askr* « frêne » et arm. *haci* « frêne » (l'a fait difficulté). Puisque, dès lors, lat. *r* représente ici -s-, il faut admettre qu'une voyelle s'est amuie entre *r* et *n*, comme entre *l* et *n ans ulna*.

aro. oras, -aui (fut. orassis dans Plt., Ep. 728), -atum. are prononcer une formule rituelle, une prière, un nlaidoyer. Terme de la langue religieuse et juridique : stare antiquos dixisse pro agere testimonio sunt [auod] doratores, et i qui nunc quidem legati, tunc uero oratores. ouod rei publicae mandatas partis agebant, Fest. 218, 6; d re inorata « sans avoir pu plaider la cause » (Enn., (ic.). Orāre deos, c'est adresser une prière aux dieux : multa deos orans, Vg., Ae. 9, 24. Dans la langue du droit, arare a le sens de « plaider une cause », soit absolument : ars ōrandī, etc., soit avec un complément : ō. lītem, causam et par là s'est rapproché de rogāre. Usité de tout temps. Le sens de « prier », qui est le plus fréquent dans la latinité, est aussi celui qui s'est maintenu dans les langues romanes; cf. M. L. 6081. Panroman; cf., toutefois, precārī. En celtique : irl. or, oraim « oro », irl et britt. oroit, arawd « orātio », irl. airecal, airicul (drāculum », britt. arawdr « orātor », mots savants. Les deux sens « prier » et « plaider » se retrouvent dans les dérivés et composés de orare :

 $\tilde{o}r\tilde{a}ti\tilde{o}$ : langage, et spécialement « langage préparé, éloquence, style » (par opposition à sermõ, qui est le langage sans art), et par suite « discours, plaidoyer »; c. Cie., Or. 19, 64; d'où, spécialement, « prose »; et in poematis et in oratione, dit Cic., Or. 21, 70. Le sens de t prière », προσευχή, n'apparaît qu'à partir de l'Itala; cl. Lößstedt, Phil. Komment. z. Peregr. Aeth., 39. La langue emploie les formes de \*prex ou l'ablatif de õrātus, vis, örātū tuõ.

õrātor : ambassadeur chargé d'un message oral (sens ancien); puis « orateur »; õrātõrius : oratoire; subst. drātõria : l'art du discours; õrātõrium (langue ecclésiaslique): oratoire.

<sup>δrāculum</sup> (-clum) : oracle. Le sens premier du mot <sup>serait</sup>, d'après M. Benveniste, R. Phil. XXII, 1948, P. 120, « lieu où l'on fait requête (au dieu) », comme <sup>augurāculum</sup>; et le sens de « oracle » serait le calque du gr. χρηστήριον, qui signifie à la fois « lieu de l'oracle » et « réponse de l'oracle ». Il faudrait donc, selon lui, rejeter l'interprétation de Cic., Top. 20, 77 : -a ex eo ipso appellata quod inest in his deorum oratio. M. L. 6080 a.

 $ad\bar{o}r\bar{o}$ : adresser une prière à, adorer (sert à traduire le gr. προσκυνῶ), M. L. 191; irl. adraim, etc.;  $ad\bar{o}r\bar{a}ti\bar{o}$ (époque impériale = προσκύνησις);  $ad\bar{o}r\bar{a}bilis$  (Apul.), -tīuus.

exôrô : prier avec instance, fléchir par les prières, d'où exôrābilis et inexôrābilis (=  $\alpha \pi \alpha \rho \alpha (\tau \eta \tau \sigma c)$ ; exôrābula (Plt., Tru. 27); exôrātor (sans doute créé par Térence en jeu de mots avec ôrātor, Hec. Prol. 2); exôrātio, -tītuus (langue de l'Église); exôrātôrium (Ital.).

perōrō : « plaider à fond » et « achever de plaider », « conclure »; perōrātiō, qui traduit ἐπίλογος.

Les Latins faisaient de  $\bar{o}r\bar{o}$  le dénominatif de  $\bar{o}s$ : oro ab ore, dit Varr., L. L. 6, 76 (comme  $i\bar{u}r\bar{o}$  de  $i\bar{u}s$ ), cf. Enn., Sc. 306, quam tibi ex ore orationem duriter dictis dedit, mais c'est sans doute une étymologie populaire (bien que  $\bar{o}s$  désigne la bouche en tant qu'organe de la parole), car nulle part ailleurs le mot correspondant à  $\bar{o}s$  n'a fourni rien de pareil. Rien n'oblige à voir dans osq. urus « orauerit » un emprunt au latin (à cause du rhotacisme). Oro semble appartenir au groupe des mots qui désignent le fait de prononcer des paroles de caractère solennel (cf. dicere, fari). Ce groupe est peut-être apparenté au gr. deptéquat « je nie », arm. uranam « je nie », gr. defa « malédiction », hitt. ariya- « interroger l'oracle », etc. (v. BSL 26, p. 19 sqq.).

## orphanus : v. orbus.

— 469 —

**ōs, ōris** n. (acc. orem, Orib. 26, 12) : « bouche » et « bouche en tant qu'organe de la parole », in öre esse hominum, ünö öre, ös suum aperīre (Vulg.), etc., puis, par une extension de sens comparable à celle de uoltus, « expression du visage, face, visage » et « masque » (cf. öscillum). Ös, comme fröns, s'emploie aussi avec un sens péjoratif : ös dürum, ou même sans épithète : nostis os hominis, nostis audaciam; Cic., Ver. 2, 2, 20, 48. Au figuré : embouchure, entrée, orifice (cf. östium, örificium, et sans doute öra, qui doit être un ancien pluriel collectif neutre « bouches (d'un fleuve) », puis « endroit où l'on aborde, rivage »). Même sens dans gr. στόμα Ancien, usuel. Remplacé dans les langues romanes par le mot expressif bucca.

Dérivés et composés : δreae (aureae, cf. aureax et aurīga) : bridon; freni, quod ore inseruntur, dicti, P. F. 197, 6 (archaīque); δrārium n. : mouchoir (rve siècle), passé en germanique : got. \*aúrali- n., v. h. a. orul; inõrus et inõris, -e: sans bouche (très rare; un exemple de Turp. ap. Non. 216, 7, inoras... ostreas, cf. P. F. 101, 24 = &στομος; oricus (?) : loquax (Gloss.); δrificium (Macr., Apul.) : orifice, et.« anus »; õridūrius : συληρόστομος (Gloss.), fait d'après õre dūrõ, cf. crassiuēnius, caldicerebrius, etc.; õriputidus (-putius) : δζόστομος (Gloss.).

V., de plus, ora (coram) et ostium; auriga.

Le thème  $\bar{os}$ - se retrouve peut-être en hittite ais, gén. issas « bouche » (cf. Sommer, Festschr. Hirt, 295 sqq.; Pedersen, Hitt. 47; Sturtevant, Language 14, 292) et dans des restes védiques et gâthiques : gén. sg. véd.  $\bar{asdh} = gâth. anh\bar{o}$ , instr. sg. véd.  $\bar{asd} = gâth. seanh\bar{a}$ 

(graphie maladroite de  $\dot{a}\dot{n}h\ddot{a}$ ). Le sanskrit a des élargissements  $\bar{a}s(i)yam$  et, aux cas obliques, loc.  $\bar{a}sdn$ ,  $\bar{a}sdni$ , gén. abl.  $\bar{a}sndh$ , etc; cf. le génitif av.  $\dot{a}nh\ddot{a}n\ddot{a}$ . On signale, en celtique, irl. d « bouche » et, en germanique, v. isl.  $\delta ss$ « bouche de fleuve » (thème  $*\delta sa$ ). Mot radical court qui ne persiste, avec son sens propre de « bouche », qu'à date ancienne, dans des langues périphériques, le hittite, l'indo-iranien et l'italo-celtique, comme une survivance, et qui fournit surtout des formes dérivées ou élargies. — Gr.  $\sigma \tau \delta \mu \alpha$  est aussi neutre.

#### **osa** : v. (h)osa.

**ōscēdō**, -inis ( $oscīd\bar{o}$ ) f. : 1° oscitation, bâillements fréquents (Gell. 4, 20, 9) ; 2° aphte dans la bouche des enfants (Ser. Samm., Isid. ; confusion avec  $ostīg\bar{o}$ ?).

Même suffixe - $\bar{e}d\bar{o}$  que dans grau $\bar{e}d\bar{o}$ ,  $torp\bar{e}d\bar{o}$ , etc., qui a servi à caractériser les noms de maladies.  $\bar{O}sc\bar{e}d\bar{o}$ semble supposer un adjectif \* $\bar{o}scus$  (cf. mancus, broccus, maccus, etc.) signifiant « à la bouche ouverte ». C'est peut-être à cet adjectif \* $\bar{o}scus$  qu'il faut rattacher  $\bar{o}scuto$ ,  $\bar{o}scutor « hâiller », dont l'explication par <math>\bar{o}s + cu\bar{o}$  fréquentatif de cico, cio est peu satisfaisante sémantiquement : « bâiller » n'est pas « remuer la bouche », mais « ouvrir la bouche ». — Toutefois,  $\bar{o}sc\bar{e}d\bar{o}$  peut avoir été formé analogiquement sur tuss $\bar{e}d\bar{o}$ , cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 240.

**ōscitō, -ās** (ō? cf. M. L. s. u., oscitor (Plt., Turp.) : bâiller. D'où *ōscitātiō*. Cf. *ōscēdō*.

 $\overline{Oscitare}$ , ancien et usuel en latin, est peu représenté dans les langues romanes; et les formes attestées sont douteuses ou proviennent de contamination; cf. M. L. 6111. La langue parlée employait les termes plus expressils *batâre*, *bataclāre*, dont la fortune a été considérable.

ösenlum, -ī n. : diminutif de tendresse (cf. corculum, melculum) « petite bouche »; par suite, en raison de la forme que prend la bouche en baisant, « baiser », sens qui s'est développé dans des expressions comme öscula figere « appliquer des petites bouches »; d'où ösculor, -āris (et ōsculō vulg. : il v a une forme avec diphtongue au dans P. F. 25, 28, ausculari dicebant antiqui pro osculari, quod est os cum ore conferre, qu'on retrouve dans les manuscrits de Plaute, Cas. 133, où cette lecon est appuyée par un jeu de mots entre auscultāre et ausculārī: ci. ostium, austium), différent par l'emploi de *ösculõ*, *ösculātiõ* gui, dans la langue médicale, ont servi à traduire avagrous, avagrousous. A osculor se rattachent osculābundus et les composés expressifs ad-, de- ex- per-osculor, évités par la langue classique. Sur la différence entre osculum et basium, sauium, v. ces mots. Ancien. usuel. classique. Non roman.

**ōscillum, -ī** n. : diminutif de  $\bar{os}$ ,  $\bar{osculum}$ . Deux sens, le premier se rapportant au sens de  $\bar{os} \ll$  bouche, orifice », l'autre à celui de  $\bar{os} \ll$  visage » : 1º petite cavité au milieu des légumineuses, d'où s'élance le germe (Colum.); 2º petit masque (=  $\sigma rouáriov$ ,  $\pi \rho \sigma \sigma \sigma reiov$ ), surtout de Bacchus, qu'on suspendait aux arbres, notamment dans les vignobles, de manière qu'ils fussent agités par le vent. Cf. Vg., G. 2, 387 sqq., oraque corticibus sumunt horrenda cauatis, | et te, Bacche, uocant per carmina laeta, tibique | oscilla ex alta suspendunt mollia pinu. De ce second sens dérive *ōscillō*, -*ās* « se balance, (comme les masques) » et *ōscillātiō*. Sur *ōscillum*, v. K. Meuli, Mus. Helv. 12 (1956)

214 sqq.

OS (oss, puis ŏs), OSSIS n. (doublet ŏssum, cf. Chair, GLK I 139, 3, conservé dans les langues romanes d M. L. 6114; et ossū, ossuum, usité surtout au pluna ossua, cf. Charis., ibid. 139, 4; \*ossa f. [Vindic.]] a Attesté de tout temps; panroman.

Dérivés et composés : 1º de \*oss- : osseus; ossia, lum, diminutif technique ou populaire avec valent affective et ses dérivés ossiculātim (Caec.), ossiculāri (Vég.); ossōsus; ossifrāgus, dont dérive le nom is « l'orfraie », M. L. 6113 (avec un ā?); Ossipāgima « déesse qui raffermit les os des enfants » (Arn. 30); ossilāgō « tumeur dure (semblable à un os) » (Vég Pélag.); ossilegus, ossilegium, traductions de bon Aóyoc, borolóryto; exōs (ö Lucr. 3, 721), -ossis (cf. op) d'où exossō, -ās.

2º de ossu-: ossuārius (-a ölla) et le n. ossuārium « ossuaire »; oss(u) ōsus; ossuculum (ossa- Plac.), autrs forme de ossiculum (cf. geni- et genuculum); ossua (Orib.), -lum (Gr. Tur.).

L'iranien offre la forme du nom de l' « os », sans aucun élargissement : av. astąm (gén. pl.); azdibīš, azdibīš (c'est-à-dire azdbīš instr. pl.) et le sanskrit la mêma forme avec un élargissement i/n : ásthi (nom.-acc. sg asthnáh (gén.-abl. sg.). Le grec a un dérivé thémation όστέον; cf. hitt. hašt-ai- « os ». Le mot affecte en paris des formes populaires, ainsi qu'il ressort du th de skr. dsh et du k- préfixe dans v. sl. kosti (passé au féminin sour l'influence du nominatif pluriel kosti); cf. peut-être la costa. Un traitement -ss- de -st- dans lat. os (oss), osur ne se retrouverait nulle part ailleurs ; il ne reste done d'autre hypothèse que de partir d'un ancien \*ossd'admettre que -t- ou -th- ne sont pas des élément essentiels du nom de l' « os »; v. MSL 23, p. 259 a Benveniste, Formation des noms en i.-e., p. 6 et 77.8 arm. oskr « os » repose, comme il semble, sur \*ostmer l'u de lat. ossua pourrait être ancien. La gutturale de gall.  $asgwrn \ll os \gg ne$  se concilie pas avec le k de l'ar ménien. Plusieurs langues ont des noms isolés, ainsi la germanique : v. isl. bein, etc., et le baltique : lit. káulas v. pr. kaulan (neutre), etc.

oscen, -inis m. : terme de la langue augurale, s'ap pliquant aux oiseaux dont le chant est prophétique De \*obs-cen « qui chante en avant », cf. pour le premit terme os-tendō et pour le second tubi-cen, etc. L'explication de Festus : oscines aues auspicium ore facientes P. F. 215, 4 (cf. Serv., Ae. 3, 361), est une étymologie pe pulaire. Rare et technique ; pas de dérivés. Non roman

ostendō, -is, -dī, -tum, (-sum; ostentūrus, Cat., 0; 52, 2; ostēnsus, Varr.), -erē: proprement « tendre do vant, exposer » (de \*obs-tendō), sens encore attesté, pu exemple Caton, Agr. 6, 2, ager qui soli ostentus eril Vg., G. 2, 161, Aquiloni ostendere glaebas; puis « metir devant les yeux, montrer, indiquer ». De là ostentum qui, dans la langue augurale, comme portentum, désigu un « présage » (irl. ostent]; ostentūrius « relatif aux pré sages »; ostentifer (Gloss.); praeostendō (Tert.) = #P; avaoatwo. Dérivés : ostēnsiō (Apul., Tert.); ostēnsor (Tert.); ostēnsiōnālis (Lampr.); ostēnsīuus (Boèce); ostentus, ostēnsiōnālis (Lampr.); ostēnsīuus (Boèce); ostentus, ostentā, erae, ni dans Cic., ni dans Cés.); ostentō, -ās : fréis (rare, ni dans Cic., ni dans Cés.); ostentō, -ās : fréis (rare, ni dans Cic., at a standō, dont il a les deux sens : uentatif-intensif de ostendō, dont il a les deux sens : uentatif-intensif de ostendō, dont il a les deux sens : die présenter, offrir », o. alicui iugula sua pro capite alicuis, Cic., Att. 1, 16, 4; 2º « montrer avec affeclation ou ostentation », sens qu'on retrouve dans les derivés ostentātiō, -tor, -trīx, -tīcius, etc. Se retrouve.

denves denves de la constantia en la con

**Ostigō, -inis** f. : maladie de la bouche du mouton (Col.); cf. *mentigō*. Sur la forme, v. Ernout, Philologica, j.p. 178.

**betiaim**, -i (*ostium* avec apex Mon. Anc. V 11, 14; *autia*, CIL I<sup>2</sup> 2216) n. : entrée, ouverture; en particulier « bouche d'un fleuve », d'où  $\overline{Ostia}$ , nom du port de Rome (féminin singulier dans Enn., A. 144, Ostia munia est), Ostia Tiberina « bouches du Tibre »; porte : *retum*  $\overline{o}$ . « porte de devant », *postīcum*  $\overline{o}$ . « porte de derrière ». Ancien, usuel. Roman.

Dérivés : ōstiātim : de porte en porte (classique); sstiolum (époque impériale); ōstiārius, -a, -um : de porte; subst. ōstiārius, -a : portier, portière; ōstiārium : taxe sur les portes ; ōstitor, CGL Scal. V 601, 34, d'après iānitor, portitor.

Les formes romanes conservées remontent à *ūstium* [sttesté en latin vulgaire; cf. Marcell. Empir. XXVIII 37, gén. ustei), \**ūstiārius*, \**ūstiolum* avec *ū* (alternant avec *l'o* des formes classiques); cf. M. L. 6115-6117; et Einf.<sup>3</sup>, p. 180; B. W. huis. La variation entre *ōsium*, *ūstium*, *üstium* est la même qu'entre *rōdus*, *raudus*, *rūdus*, etc.; cf. *ausculārī*. De *ōstiārius* provient *irl. aistire*.

Dérivé de  $\bar{o}s$ , sans doute ancien, car le letto-lituanien offre lit. ustas et  $\dot{u}st\dot{a}$  « embouchure de fleuve », lette uosts, u $\bar{o}sta$  « port », russe  $\dot{u}st\check{t}je$  « ouverture ». — V.  $\bar{o}s$ .

L'étymologie montre que le sens premier était « ouverture, houche », sens conservé dans le nom de la ville d'Ostie. Par une restriction secondaire,  $\bar{o}stium$ , comme porta, iānua, est devenu synonyme du mot indo-europén désignant l'entrée de l'enclos, forēs, qui a fini par disparaître.

ostracum, -ī n. (ostracus m.): est pauimentum testaceum (Isid.). Transcription du gr. δστραχον, dont il existe des formes populaires \*astracum, fr. aitre (tiré de ta straka?, v. B. W. s. u.) et \*astricum, it. lastrico, v. h. a. estrih « dallage ».

ostreum, -I n. (ostrea f.) : huître. Emprunt latinisé au gr. δστρεον, le féminin est fait sur le pluriel. Ancien (Bnn., Plt.), usuel. Panroman (sauf roumain); les formes romanes remontent à östrea. M. L. 6119. Celtique : irl. oire, britt. ostr, estr-en.

Dérivés latins : ostreārius ; ostreātus ; ostreōsus ; ostifer. Cf. aussi ostrum : autre forme de ŏστρεον, spécialisé dans le sens de « pourpre »; de là ostrīnus ; ostricolor. Toutefois, M. Leumann, Gnomon, 13 (1937), p. 30, considère ostrīnus comme emprunté à δστρέζvoç el ostrum comme formé sur ostrīnus coupé ostr-īnus.

ouis

ostriāgō, -inis f. : plante colorante. Se trouve dans Ps.-Ap. 28 et CGL III 541, 15 et 585, 10. Formation en  $-\bar{a}g\bar{o}$  du type  $lapp\bar{a}g\bar{o}$ , etc. Cf. Ernout, Philologica, I, 165 sqq.

Sans doute de ostria, du gr. όστρειον « pourpre » (colorant). V. André, Lex., s. u.

**ōtium, -ī** n. : temps de repos, retraite, loisir, inaction. Opposé à negōtium, e. g. Cic., Off. 3, 1, nostrum otium negoti inopia, non requiescendi studio constitutum est; spécialement « paix, tranquillité » (par opposition à bellum). Ancien, usuel, classique. Conservé seulement en ancien provençal; cf. M. L. 6122.

Dérivés :  $\delta t i \delta sus$  : oisif, qui est de loisir ; et aussi « oiseux », M. L. 6121 ; subst.  $\delta t i \delta sus$  m. : particulier, civil (par opposition à « militaire » ; militare nomen graue inter otiosos, Tac., Agr. 40), d'où  $\delta t i \delta s i t \delta s$  (Vulg., trad.  $d c q(\alpha)$ ;  $\delta t i o lum$  (familier, Cael. ap. Cic.);  $\delta t i o r$ ,  $c \bar{r} is$  (rare, mais classique; opposé par Cicéron à neg o tior); in  $\delta t i \delta sus$  (Quint. = gr.  $\delta \sigma \chi o \lambda c \zeta$ ); neg  $\delta t i u r$ , v. ce mot.

L'idée que  $\delta tium$  serait à rapprocher de got. aupeis« vide », gr. aŭσιος « vide, vain »; aŭτιος « en vain » est écartée par le fait qu'il n'y a pas trace d'une graphie au- en latin. De plus les sens diffèrent. Pour la formation, cf. indūtiae?

**\*oualidia** (*oualoida*) : nom d'une plante, la camomille, dans Ps.-Ap. 23, 12. Origine et sens douteux.

ouis, -is c. : mouton. Mot épicène à l'origine; cf. Gell. 10, 1, 4, qui rappelle la forme de la minima multa d'après Varron, amende qui consiste en un unus ouis, et qui ajoute : ac nisi eo genere diceretur negauerunt iustam uideri multam ; encore dans Varron, le sexe était précisé par l'adjonction de mās ou fēmina ; cf. ouis mās, Varr., L. L. 5, 98; ouis sēmimās, Ov., F. 1, 588, et Non. 216, 25. Puis, les noms en -is étant généralement féminins et le troupeau se composant essentiellement de femelles (on sacrifie la plupart des mâles en bas âge), ouis a tendu à désigner uniquement la « brebis », tandis que berbex (uerbex, ueruex) était réserve au mâle (à côté de aries). Cette distinction n'a, du reste, pas subsisté et c'est à berbicem que remonte le féminin français « brebis ». On lit dans une glose ouis : uerbex, CGL II 416, 24. Ouis, ouem n'est guère représenté en roman; il ne s'est maintenu qu'en roumain; cf. M. L. 6127; les autres langues ont recouru à ouicula, \*ouacula, M. L. 6124, 6123 b, ou à d'autres mots : fēta, pecora, ueruēcem; cf. W. von Wartburg, Zur Benennung des Schafes in den rom. Sprach., Berlin, Raimer, 1918 (Abhand. d. Berl. Akad., phil.-hist. Kl. 10).

Dérivés et composés : ouīlis : de mouton ; subst. ouīle n. : bergerie, parc à moutons, M. L. 6125; et par extension « enclos pour les votes au Champ de Mars »; cf. equilc; ouīnus (Ser. Samm.), M. L. 6126; ouillus (classique); ouilīnus (tardif); ouiārius, -a (-icus) (rare); ouicula (tardif).

fouifer (Plin., N. H. 8, 70, a ouifera pour désigner la girafe; cf. encore Ed. Diocl. 8, 25 = τραγέλαφος; Vulo, Deuter. 14, 5; Apicius 8, 352), glosé πρόβατον άγριον, v. Thes. Gloss. emend. s. u.; cf. ferus.

ouicerda, -ae f. : crotte de brebis ; cf. muscerda ; ouispex, ouium inspector (Gloss.).

suouetaurilia (on attendrait suouitaurilia) n. pl. : sacrifice composé d'un porc, d'un mouton, d'un taure911

opilio : v. ce mot. Cf. encore les noms et surnoms Ouius, Ouidius, Ouinius.

L'ombrien a uvem, uve « ouem », uvef, oui « ouis ». De même quelskr. dvih et gr.  $\delta(F)$ 15 (hom.  $\delta_{15}$ , att. olc), lat, ouis désignait le « mouton » sans acception de sexe. C'est l'état indo-européen, et le slave ne distingue qu'à l'aide de suffixes secondaires : ovi-nu « bélier » et ovi-ca « brebis »; le lituanien a fixé avis au genre féminin : « brebis », et a créé avinas « bélier ». Au sens restreint de « brebis », le mot a subsisté en germanique : v. isl. aer, v. h. a. ouwi, ou (et got. awi-str « bergerie »), et en celtique : irl. oi. - Pour le nom du « bélier » en latin, v. aries.

ouo. -as (parfait non attesté; du reste, les formes personnelles sont rares; la forme la plus fréquente est ouāns), ouātum, -āre : ouantes, laetantes, ab eo clamore quem faciunt redeuntes ex pugna uictores milites, geminata O littera, P. F. 213, 7. Ancien (Plt., Ba. 1069), classique.

Le rapprochement avec ouis proposé par Bréal et le sens qu'il donne de ouo « immoler une brebis pour la cérémonie du petit triomphe », d'où « être triomphant », ne semblent pas justifiés. Aucun des textes relatifs à l'ouatio ne mentionne le sacrifice d'une brebis; cf. Gell. 5, 6, 20 sqq. ; P. F. 213, 6 ; Plin. 15, 155. Ouāre, ouāns a le sens de « pousser des cris de joie »; cf. Vg., G. 1, 346, omnis quam chorus et socii comitentur ouantes; 423, ouantes gutture corui; Ae. 3, 189, et cuncti dicto paremus ouantes, sens qui concorde avec la définition de Festus citée plus haut. Le mot s'est spécialisé ensuite dans le sens de « se réjouir d'une victoire, remporter un petit triomphe », par la même évolution qui fait que Oplaubos, l'hymne chanté aux fêtes de Bacchus, a désigné la cérémonie du triomphe. Dans ni l'un ni l'autre des mots l'idée de sacrifice n'est envisagée. Ouo s'apparente donc (ou est emprunté comme triumpho) au gr. Evoi « cri de joie qu'on poussait aux fêtes de Bac-

chus », εὐάζω, et représente \*emaio avec passage de en à ou- comme dans nouus en face de véFoc. p- comme gaus ..... Dérivés : ouālis (corōna) ; ouātiō ; ouatus, -ūs (Vaj.

FL).

**ōuum, -ī** n. (ouüs et ōua, Orib.) : œuf. L'ō de ōuum ouum, -1 n. jours ou ett, té par les langues romanes est constant. Le our d'une différenciation  $d_{e}$ (v. ir. uej, eu., provident le w; cf. Meyer-Lübke Finf.<sup>3</sup>, §§ 121, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M L. 6128. Celtique : irl. ub.

Dérivés et composés : *ōuātus* : 1º en forme d'œut ovale (= φοειδής); 2º moucheté; δuārius : qui ré rus : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apuléa Mag., p. 298, 24, uiuipari et ouipari : ita enim appello quae Graeci ζφοτόκα καὶ φοτόκα; ōuificus (Eust.) ouālis (tardif), M. L. 6123 c; \*exōvāre, M. L. 3028 a Le nom de l' « œuf » a l'air d'un dérivé de type inda européen, à orddi, d'un nom signifiant « oiseau » (ch gr. οἰωνός). Le grec a de même deux formes : do \*ωFeov attesté par ώδεα · τὰ ἀά, 'Αργεῖοι (Hés.) et ἀεά yανός chez Épicharme; et \*ωFιον, attesté par lesh ώιον et att. ώόν. Mais, dans les formes germaniques slaves correspondantes, il n'y a pas trace de -#- inta rieur : serbe jáje, et avec suffixe secondaire : v. sl. ajúce r. jaico, etc., et v. h. a. ei, v. isl. egg (la forme ai- dane germanique \*aiya- n'indique rien sur la nature ancienne. \*oi- ou \*oi-, de la diphtongue), etc. Les formes gall. wy et irl. og posent des problèmes (v. H. Pedersen. Vergl. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le w des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire Le x de pers. xāya s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130 p. 90 sqq.). Le j- de arm. ju « œuf » est énigmatique.

ŏxālis : rumex. Du gr. ὀξαλίς (Plin.), M. L. 6129

oxus, -I m. : dolones ... hos uolgus Graeco nomine oxos uocant. i. e. acutos. Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. ¿ξύς, substantivé et passé à la 2º dé. clinaison.

ozīnosus adj. : atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de \*ozīna (ozēna) forme vulgaire de ozaena. transcription littérale de ¿ζαινα (Plin., Theod. Prise).

pabő, -önis m. (Gloss.) : uehiculum unius rotae. CGL V 606, 45 et 585, 15; pabillus, -i m. (Lampr., Elag. 29). Mots de la basse latinité; sans doute empruntés.

# nābulum : v. pāsco.

\*naco; pax, pacis f : fait de passer une convention ntre deux parties belligérantes (l'état de paix résultant de la pax se disant plutôt otium, cf. indutiae) : pacem a pactione condicionum putat dictam Sinnius Capito, quae utrique inter se populo sit observanda », dit Festus 260, 13. Personnifié et divinisé : « divinité qui nréside à la paix, Paix ». Sens dérivés : « agrément d'une convention ou d'une demande, sentiments m'amène la paix, bienveillance »; cf. Vg., Ac. 3. 369. Hic Helenus, caesis primum de more iuuencis, | exorat nacem diuom; Cic., Rabir. 2, pacem ac ueniam ab Ioue netere; et les expressions pâce tuã, sine pâce tuã (Vg., Ae. 10, 31) « avec, sans ta bienveillance, c'est-à-dire ta permission »; pax Domini. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 6317. Passé en irl. paxa, póc et en britt. noc au sens chrétien de « baiser (de paix) »; et au sens de « paix » : britt. peoch, peuch.

Pax est un nom d'action, de genre féminin, du type ner. precës, etc., de la racine \*pāk- « fixer par une convention, résoudre par un accord entre deux parties », alternant avec \*pāg-, qui désigne surtout un acte physique; cf. pango (pangere pacem et pacisci pacem. T .-L. 9, 17, 7 et 9), com-pāgēs.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, pacit, pacunt, d'un verbe pacere, usitées dans la loi des XII Tab. 8, 2, ni cum eo pacit, talio esto « s'il ne conclut pas un accord avec lui »; 1, 6, rem ubi pacunt, orato ... ni pacunt « au cas où ils terminent l'affaire par un accord »; pacio, -onis f., cf. Fest. 296, 35; pacionem antiqui dicebant quam nunc pactionem dicimus; cl. dicio, -onis (en face de \*dix), et legio.

La langue classique a gardé l'inchoatif paciscor, -eris, pactus sum, pacīscī (doublet pacīsco, -is dans Naevius et Plaute), de même sens que pacere, et pactio. Le neutre de pactus, pactum « pacte, convention » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 6138, pactum, -a, et en germanique : v. h. a. pfāhta, d'où m. h. a. pfahten « pactare ») s'emploie souvent dans des expressions quô pacto, tali pacto, où pacto, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de modo, ratione. Cf. encore pactimonium (Aug., Epist. 61, 2). De paciscor existent les composés compeciscor (-pa-), d'où compecto, de, ex compecto « de concert », depeciscor, depaciscor (usité par Cicéron, rare en dehors de cet auteur) ; depectio (Cod. Theod.); \*dispecīscor?, le participe dispectus (var. dispestus) est peut-être dans Apul., Met. 4, 26. L'adjectif composé compactus se rattache à pango.

# Dérivés et composés de pāx :

P

pācō, -ās (inf. pass. pakari dans l'inscription de Duenos?) : pacifier ; demeuré dans les langues romanes avec le sens spécialité d' « apaiser par de l'argent, payer », cf. M. L. 6132; B. W. s. u. (cf. pactum > esp. pecho, port. peito « impôt »); à l'époque impériale, pācātor, -tiō, -tōrius; perpācō (T.-L., Flor.); impācātus (Vg.).

pācālis adj. (Ov.); Pācēnsis « habitant des colonies dont le nom commence par Pax », par exemple Pax Iūlia; pācifer (poétique); pācificus (=  $\epsilon l \rho \eta \nu i \kappa \delta \varsigma$ ) et ses dérivés : pācifico, M. L. 6136, etc.; impācificus.

Certaines formes romanes supposent aussi \*pacidus, M. L. 6135, créé sans doute d'après placidus, \*pacentāre, M. L. 6133; \*expacāre, 3029. Cf. aussi sans doute les noms propres dérivés : Pācius, Paccius, osq. Pakis; Pāculus, osg. Paakul; Pācullius, osg. Pakulliis, lat. Pācuuius, mars. Pacuies, lat. Pāconius, Pāculeius, etc.

L'existence d'une double forme \*pāk-, \*pək- et \*pāg-, \*pag- dans une racine qui fournit des formes radicales athématiques comme lat. pāx et comme le présent à infixe sur lequel reposent lat. pango et got. fahan (de \*fanhan) n'a rien que de naturel.

L'ombrien a paca « causā » (adv.), pase « pāce » et pacer « propitius » (nom. pl. pacrer); cf. marse pacre « propitium » et pél. pacris « pācātī », comme sacer, -cris. L'u de osq. prupukid « ex antepacto » n'est pas clair.

Le grec, qui n'a pas de correspondant à la forme nominale pāx, a, en revanche, un aoriste radical dans l'άπαξ homérique κατέπηκτο « il s'est fiché en terre », Λ 378, à côté de πάγη, ἐπάγη qui est usuel. L'aoriste factitif ἕπηξα et le présent πήγνῦμι ont été faits secondairement. Le parfait πέπαγα (πέπηγεν « il est fixé » chez Homère) est ancien, en face de lat. pepigi. A côté de cette forme à sonore, le grec a, avec le représentant de -k-, πάσσαλος (att. πάτταλος) « cheville, piquet » et πασσαχ- « pieu » (dat. mégarien πάσσαχι, Aristophane, Ach. 763, et πασσαχίζουσα πασσαλεύουσα, Hés.). Cf. pālus.

Au contraire, le germanique a généralisé, pour la forme verbale, le type à -k-, et il offre le causatif v. sax. fogian « adapter », etc.; et, en face de lat. pango, la nasale infixée marque un aspect déterminé dans got. fāhan « saisir » (parf. faifāh), v. h. a. fāhan (parf. fiang, partic. gifangan), comme dans lat. pango. En face de l'adjectif ombr. pacer, il y a got. fagrs : convenable », etc. - Avec représentant de \*-g-, on cite le mot représenté par v. sax. fac « enclos »; cf. pāgus, etc.

Sans doute à cause de son caractère athématique, qui entraîne des formes anomales, la racine n'est représentée dans la plupart des langues que par des mots isolés; on signale tch. pol. russe paz « joint ». La racine